

RAPPORT FINANCIER

2017

DU RÉSEAU PEP



LA FORCE D'UN RÉSEAU ASSOCIATIF ENGAGÉ
POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE



prep

Projet fédéral

de la FGPEP 2018-2022

Notre méthode d'action se décline en 7 axes :



1) PREMIER AXE :

Construire ensemble. La co-construction est une condition indispensable pour un authentique fonctionnement démocratique. Nous l'avons développée au cours des années écoulées. Il nous faut continuer à la renforcer.



2) DEUXIÈME AXE :

Questionner sans cesse nos valeurs et nos principes par nos pratiques, condition à la fois d'efficacité accrue et d'innovation.



3) TROISIÈME AXE :

Garantir l'égalité de considération et d'écoute de tous les acteurs PEP : élu, militant, salarié, bénévole, parents, familles, personne accompagnée...



4) QUATRIÈME AXE :

Affirmer sans cesse la préoccupation transversale majeure, sous-jacente à l'ensemble de nos actions, à savoir celle **du développement social local.**



5) CINQUIÈME AXE :

Améliorer la mise en cohérence des différents registres de nos actions : registre éthique, registre stratégique, registre organisationnel, registre économique... en prenant constamment en compte la dimension territoriale.



6) SIXIÈME AXE :

Poursuivre la communication stratégique tant fédérale que locale, avec le double souci d'exercer pleinement notre capacité d'interpellation et de plaider, et de valoriser nos propres actions pour renforcer notre identité commune.



7) SEPTIÈME AXE :

Décliner les modalités d'organisation interne de notre réseau pour renforcer notre appartenance fédérale, par la poursuite de nos évolutions statutaires.



© Matt Stuart / Magnum Photos pour la FCPEP

Sommaire

6

Bilan actif combiné du réseau PEP



8

Résultat combiné du réseau PEP



9

Variation de la trésorerie



Annexe des comptes combinés du réseau PEP

■ Présentation du réseau PEP	10
■ Nos principales priorités stratégiques	10
■ Faits marquants	11
■ Principes généraux	13
■ Méthode de combinaison	13
■ Changement de méthode comptable	13
■ Périmètre	14
■ Variation de périmètre	15
■ Immobilisations	15
■ Immobilisations financières	16
■ Stocks et en-cours	16
■ Créances	16
■ Valeurs mobilières de placement	16
■ Fonds associatifs	16
■ Provisions pour indemnités de fin de carrière	17
■ Fonds dédiés	17
■ Reconnaissance des produits	17
■ Résultat exceptionnel	17

Notes sur le bilan

■ Immobilisations amortissements et dépréciations	18
■ Variation des provisions et dépréciations	19
■ Variation des fonds propres	19
■ Parts contributives dans les fonds propres combinés	21
■ État de créances	22
■ État des dettes	23
■ Passage du résultat net social au résultat net combiné	24
■ Résultat exceptionnel	24
■ Les produits et charges d'exploitation	24

Informations complémentaires

■ Détail des immobilisations	25
■ Résultat combiné par secteurs d'activité	26
■ Évolution des produits par région	28
■ Les produits par région du social et médico-social	31
■ Les activités du secteur social et médico-social	31
■ Petite enfance – enfance-adolescence	31
■ Maisons des adolescents	32
■ Adultes	32
■ Adapter l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap	32
■ Seniors	32
■ Les produits par région du secteur propre	33
■ Les activités du secteur propre	33



ACTIF	BRUT	AMORT. & PROV.	NET	NET	VARIATION	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	1 601	-864	736	793	-57	-7%
Concessions, brevets, licences	5 486	-4 525	961	800	161	20%
Autres immobilisations incorporelles	495	-357	138	231	-94	-40%
Avances et acptes sur immobilisations incorporelles	148		148	33	115	344%
S/total 1	7 730	5 747	1 983	1 857	126	7%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	39 295	-2 639	36 656	33 888	2 768	8%
Constructions	607 023	-269 354	337 668	315 308	22 360	7%
Installations techniques, matériel et outillage	82 109	-67 871	14 238	12 256	1 982	16%
Autres immobilisations corporelles	146 087	-106 691	39 396	39 986	-590	-1%
Immobilisations corporelles en cours	28 422	-138	28 284	23 497	4 787	20%
Immobilisations grevées de droit	4 067	-2 683	1 384	1 440	-57	-4%
Avances et acptes sur immobilisations corporelles	476		476	10 190	-9 714	-95%
S/ total 2	907 478	-449 376	458 102	436 564	21 538	5%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Créances rattachées à des participations	213	-2	211	204	7	3%
Titres immobilisés	15 448	-7	15 441	14 663	778	5%
Autres titres immobilisés	1 522	-23	1 499	1 500	-1	0%
Prêts	7 624	-41	7 583	7 137	446	6%
Autres immobilisations financières	2 125	-5	2 120	1 998	121	6%
S/total 3	26 932	-78	26 854	25 503	1 351	5%
TOTAL (I)	942 140	-455 201	486 939	463 924	23 015	5%
STOCKS ET ENCOURS						
Stocks et encours	768	-23	745	842	-97	-12%
Stocks produits finis	406	-68	338	348	-9	-3%
Stocks de marchandises	62		62	87	-25	-28%
Avances acomptes versés sur commandes	718		718	410	307	75%
Usagers et comptes rattachés	34 753	-1 985	32 768	36 152	-3 384	-9%
Autres créances	25 167	-748	24 419	22 220	2 200	10%
Valeur mobilières de placements	72 592	-7	72 585	79 309	-6 725	-8%
Disponibilités	272 670		272 670	240 390	32 281	13%
Charges constatées d'avance	3 507		3 507	3 480	27	1%
TOTAL (II)	410 644	- 2831	-407 813	383 238	24 575	6%
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges à répartir / plusieurs exercices	15		15	15		0%
TOTAL (III)	15		15	15		0%
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	1 352 798	-458 032	894 767	847 177	47 590	6%

PASSIF	2017	2016	VARIATION	%
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droits de reprise	23 100	26 290	-3 190	-12%
Apports sans droits de reprise	11 506	10 842	664	6%
Legs et donations	9 762	7 898	1 864	24%
Fonds associatifs	25 638	23 057	2 582	11%
Subventions d'invest. affect. à biens renouvelables SDR	49 716	51 383	-1 668	-3%
Écart de réévaluation	8 349	8 349	-	0%
Réserves	-11 996	-5 179	-6 817	132%
Report à nouveau	-20 493	-23 261	2 769	-12%
Résultat de l'exercice	4 666	1 500	3 166	211%
	100 248	100 879	-631	-1%
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droits de reprise	1 725	1 733	-8	0%
Apports avec droits de reprise	2 097	2 103	-6	0%
Legs et donations assortis d'obligations	576	532	44	8%
Report à nouveau sous contrôle des tiers	-16 417	-18 728	2 311	-12%
Écart de réévaluation sur biens ADR	3 065	3 296	-231	-7%
Réserves sous contrôles de tiers financeurs	211 360	196 689	14 671	7%
Subventions d'invest. sur biens renouvelables ADR	7 440	7 466	-27	0%
Subventions d'invest. sur biens non renouvelables	54 912	53 607	1 305	2%
Provisions réglementées	112 091	102 731	9 360	9%
Droits de propriétaires (Commodat)	657	682	-24	-4%
Résultat de l'exercice sous contrôle des tiers	17 557	8 954	8 603	96%
	395 064	359 067	35 997	10%
TOTAL (I)	495 312	459 946	35 366	8%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	6 586	7 826	-1 240	-16%
Provisions pour charges	81 849	84 187	-2 339	-3%
TOTAL (II)	88 434	92 013	-3 579	-4%
FONDS DÉDIÉS				
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	17 444	14 897	2 547	17%
Fonds dédiés sur autres ressources	1 167	1 179	-12	-1%
TOTAL (III)	18 611	16 076	2 535	16%
DETTES				
Emprunts assortis de conditions particulières	750	1 037	-287	-28%
Emprunts et dettes / Établissements de crédit	166 627	152 690	13 937	9%
Emprunts et dettes financières diverses	7 587	6 390	1 197	19%
Avances et acomptes reçus / commandes en cours	2 576	2 197	379	17%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 217	24 172	2 045	8%
Dettes fiscales et sociales	71 991	75 567	-3 575	-5%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 325	3 803	-478	-13%
Autres dettes	10 357	10 190	168	2%
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF				
Produits constatés d'avance	2 978	3 097	-119	-4%
TOTAL (IV)	292 409	279 142	13 267	5%
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	894 767	847 177	47 590	6%

	2017	2016	VARIATION	%
Ventes de marchandises	265	514	-249	-48%
Production vendue	9 193	9 259	-66	-1%
Prestations de services et produits de la tarification	738 727	712 853	25 874	4%
PRODUITS D'ACTIVITÉ	748 185	722 625	25 559	4%
Production Stockée	-52	38	-90	-238%
Production immobilisée	84	161	-77	-48%
Subventions d'exploitation	36 613	36 287	325	1%
Cotisations	1 309	1 142	167	15%
Autres Produits	24 558	24 330	228	1%
Reprises d'amortissements et provisions	19 301	12 665	6 636	52%
Transferts de charges	10 296	8 628	1 668	19%
TOTAL (I)	840 292	805 876	34 416	4%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de Marchandises	756	1 187	-431	-36%
Variation de stocks Marchandises	24	4	20	566%
Achats de MP et autres approvisionnements	5 503	5 929	-426	-7%
Variation de stocks MP et autres approvisionnements	79	16	64	400%
Autres achats et charges externes	166 657	160 159	6 499	4%
Impôts, Taxes et versements assimilés	34 950	41 372	-6 423	-16%
Charges de Personnel	383 038	370 855	12 183	3%
Charges sociales	162 855	159 396	3 460	2%
Dotations amortissements & provisions. d'exploitation	37 341	35 420	1 921	5%
Dot. aux provisions/actifs circulant, risques et charges	18 634	23 831	-5 197	-22%
Autres charges	3 432	3 384	47	1%
TOTAL (II)	813 269	801 552	11 717	1%
OPÉRATIONS EN COMMUN				
QP produit sur opérations faites en commun	7 474	8 160	-686	-8%
QP charges sur opérations faites en commun	7 630	8 580	-950	-11%
TOTAL (III)	-156	-419	264	-63%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II+III)	26 867	3 904	22 963	588%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participations	527	362	164	45%
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 189	1 180	8	1%
Reprises sur provisions & Transfert de charges		1	-1	-100%
Autres produits financiers	1 449	1 263	186	15%
TOTAL (IV)	3 165	2 807	358	13%
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et provisions	44	1	43	4876%
Intérêts et charges assimilés	4 374	4 597	-223	-5%
TOTAL (V)	4 417	4 598	-181	-4%
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-1 252	-1 791	538	-30%
3 - RÉSULTAT COURANT (I-II+III+IV-V)	25 615	2 113	23 502	1112%

	2017	2016	VARIATION	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 809	3 703	106	3%
Produits exceptionnel sur opération de capital	6 056	7 173	-1 118	-16%
Subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice	4 188	4 416	-227	-5%
Reprises de provisions & transfert de charges	5 380	6 177	- 797	-13%
TOTAL (VI)	19 434	21 469	-2 035	-9%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 629	1 797	2 832	158%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	626	-126	-20%
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	11 997	7 267	4 730	65%
Valeur nette actifs cédés	2 433	4 333	-1 900	-44%
TOTAL (VII)	19 558	14 022	5 536	39%
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-125	7 447	-7 572	-102%
Impôts sur les bénéfices	359	331	28	9%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 442	4 178	3 264	78%
Report des ressources affectées des exercices précédents	4 533	5 402	-869	-16%
5 - EXCÉDENT OU DÉFICIT (PRODUITS - CHARGES)	22 223	10 454	11 769	113%
TOTAL DES PRODUITS	874 899	843 715	31 184	4%
TOTAL DES CHARGES	852 676	833 260	19 415	2%

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2017 EN K€

TRÉSORERIE AU 31/12/2016	319 742
Capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice	41 693
- Résultat net de l'exercice	22 223
- Dotations / reprises amortissements et provisions	22 755
- Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	(3 286)
Variation du BFR d'exploitation	(634)
- Variation des stocks	160
- Variation des clients	2 175
- Variation des dettes fournisseurs	1 134
- Variation des dettes fiscales et sociales	(6 366)
- Variation des autres dettes/créances	2 263
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ À L'EXPLOITATION	41 059
Investissements financés sur l'exercice	(39 954)
- Acquisition d'immobilisations	(64 994)
- Diminution d'immobilisations	26 222
- Mouvements internes et variation de périmètre	(1 183)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS	(39 954)
Variation des fonds dédiés :	2 535
Emprunts	14 456
Subventions reçues :	2 896
Écart de réévaluation	(231)
Fonds propres variation de périmètre	6
Autres variations des fonds propres	4 398
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX FINANCEMENTS	24 060
TRÉSORERIE AU 31/12/2017	344 906

Annexe

des comptes combinés réseau PEP

PRÉSENTATION DU RÉSEAU PEP

Les PEP sont un réseau fédéral créé en 1915. En 2017, il est composé de 86 associations départementales, 13 unions régionales, 6 associations territoriales, 2 associations partenaires, 1 organisme de gestion et la Fédération Générale. La fédération générale des PEP est une association reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919. Les PEP interviennent au profit d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles au travers de trois grands secteurs d'activités :

→ Le secteur des Politiques Éducatives Vacances, Loisirs et Culture

Il correspond à tout ce qui concourt à l'émancipation, à l'enrichissement et à l'épanouissement de la personne en tant que telle ; les PEP s'inscrivent dans le cadre des politiques sociales et éducatives de l'Éducation, du Tourisme, de la Culture et du Sport.

→ Le secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé

Ce secteur accompagne les personnes en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protections sociales, afin qu'elles puissent exercer pleinement leur autonomie (problématiques de compensation, d'accessibilité, de droits). Il inclut également le champ d'action de la promotion de la Santé.

→ Le secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité

Il correspond à l'ensemble des activités contribuant à réduire les inégalités sur un territoire. Il veillera à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de structures ou de dispositifs à caractère social comme ceux offerts à tout citoyen : crèches, halte-garderie, ateliers de parentalité, développement de centres sociaux, etc. Les PEP s'inscrivent ainsi dans les politiques publiques liées au développement local durable et aux politiques familiales, et de lutte contre les exclusions.



Les comptes combinés sont publiés depuis 2011. Ils reflètent la situation comptable de l'ensemble des associations départementales, régionales, territoriales partenaires et organisme de gestion de la Fédération Générale des PEP compris dans le périmètre de combinaison. Par arrêté du 18 janvier 2013, sur avis favorable du Conseil d'État, le ministre de l'intérieur a déclaré conformes les modifications statutaires apportées par l'Assemblée Générale de la FGPEP de juin 2010. La combinaison des comptes des composantes de la FGPEP est une obligation statutaire.

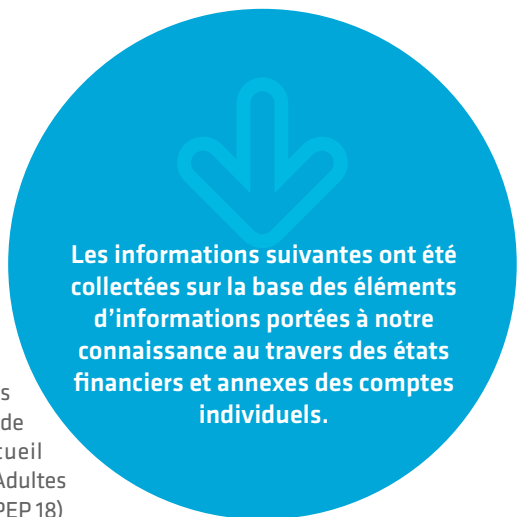
NOS PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES :

- Permettre que l'ensemble de l'offre d'activités PEP soit accessible à tous sur tout le territoire national et au plan international
- Promouvoir une éducation globale et inclusive définie en :
 - développant des parcours éducatifs et de soin
 - intégrant l'accès aux loisirs et à la culture
 - développant des alliances éducatives, dans des partenariats et des pratiques de coéducation
 - intégrant le développement du numérique
- Contribuer collectivement à faire vivre les territoires de façon plus égalitaire, en prenant en compte les principes du développement local durable
- Engager résolument notre réseau dans des partenariats internationaux, et notamment européens
- Rendre chacun acteur et décideur de son projet et de son parcours



Annexe

des comptes combinés réseau PEP



Les informations suivantes ont été collectées sur la base des éléments d'informations portées à notre connaissance au travers des états financiers et annexes des comptes individuels.

FAITS MARQUANTS

→ Indemnités de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière a entraîné la comptabilisation d'une reprise nette de 1 505 K€ dans le résultat d'exploitation combiné au titre de l'exercice 2017. Le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision en 2017, il est passé de 1.31 % à 1.30 %. L'impact de la baisse du taux d'actualisation sur la dotation est non significatif.

→ Projets de construction – travaux – achats de locaux ou bâtiments

Région Grand Est

- Mise en service de la nouvelle construction de l'ESAT aux Riceys et projet de construction à Montceaux-lès-Vaudes (PEP 10)
- Travaux de mise aux normes du centre La Combelle (PEP 54)

Région Nouvelle-Aquitaine

- Acquisition du bâtiment de MAS Sainte-Féréole (PEP 19)
- Acquisition de 4 bungalows pour l'accueil de jeunes migrants (PEP 33)
- Fin des travaux de l'ESAT Salies, de la piscine de Plan Cousu et de réhabilitation de l'ITEP Igon. Travaux en cours pour le foyer de vie URT et l'IME Castel (PEP 64)
- Déménagement du siège, du SESSAD et du CAMSP dans les locaux achetés en 2016 (PEP 87)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Travaux de rénovation du centre de Meshers (PEP 15)
- Poursuite des travaux du pôle Loire Centre (PEP 42)
- Projet de construction IME et SESSAD à Montluel (SCI des PEP 69)
- Travaux de rénovation du centre Henri Wallon (PEP 74)
- Acquisition d'un nouveau bâtiment (PEP SRA)

Région Bourgogne-Franche-Comté

- Travaux sur le site de Valmy, mise en service du site le Goéland, extension de la cafétéria (PEP CBFC)
- Acquisition de locaux pour les MNA (PEP 39)
- Fin des travaux d'extension de l'IME l'Orbize et fin des travaux d'aménagement de l'ESAT de Virey-le-Grand (PEP 71)
- Mise en service des locaux de Sens (PEP 89)

Région Bretagne

- Acquisition de locaux à Dinan (PEP 22)
- Acquisition d'un local au CMPP de Quimper, acquisition d'un terrain pour la construction d'un nouveau local pour le CAMSP (PEP 29)
- Projet de réhabilitation du foyer la Passerelle (PEP 35)
- Poursuite des travaux de construction du siège, travaux d'agrandissement en cours des locaux du CMPP, achat d'un terrain pour la construction du CAMSP, réhabilitation et extension de l'école Pauline Kergomard (PEP 56)

Val de Loire

- Réception des nouveaux locaux de la Maison d'Accueil Spécialisée pour Adultes Polyhandicapés (PEP 18)
- Achat des bâtiments de Nogent-le-Rotrou suite à la reprise de l'Institut André Beulé, acquisition de nouveaux locaux pour le siège et DAME (PEP 28)
- Fin des travaux de réhabilitation de l'ESAT (PEP 36)
- Travaux en cours sur la MECS Foyer l'amitié (PEP 41)

Région Hauts-de-France

- Fin des travaux de l'antenne du SESSAD et de la MECS de Campagne Les Hesdin du CAMSP d'Henin Beaumont (PEP 62)

Région Île-de-France

- Fin des travaux des centres du Pouliguen et de Mandres les Roses (PEP 75)
- Travaux en cours dans les locaux du CSR (PEP 92)

Région Occitanie

- Travaux d'aménagement du siège (PEP 09)
- Création de deux SCI avec la FGPEP pour l'achat de locaux et la construction d'une résidence de tourisme et d'un lieu culturel (PEP 11)
- Construction en cours d'une cuisine et travaux sur le pôle enfant (PEP 12)
- Démarrage de la construction de la crèche « le coin des ninous » et du projet de rénovation du Château de la Mounède (PEP 31)
- Fin des travaux de construction de l'ITEP de Bives et construction en cours de l'internat (APEAJ 31)
- Poursuite des travaux de rénovation du site d'Auch, fin des travaux sur la partie du bâtiment accueillant le CAMSP et le CMPP (PEP 32)
- Mise en service du chai de l'ESAT La Bulle Bleue, début des travaux de reconstruction de la MAS l'Ensoleillade, poursuite des travaux de rénovation de la MECS Terre Rouge (PEP 34)
- Construction en cours d'une annexe du CAMSP St André (PEP 66)

Région Normandie

- Mise en service d'un IME et d'un ITEP dans le cadre du projet Rieu Demain (PEP 76)



Annexe

des comptes combinés réseau PEP

Région Pays de la Loire

- Poursuite des travaux du centre d'Allevard (PEP 53)
- Construction en cours à Ancenis, achèvement des travaux de construction de l'unité d'accueil d'enfants autistes et projet d'aménagement de la MAS Simone Veil (ARPEP Pays de Loire)

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Travaux de rénovation du centre Le Cosse (PEP ADS)
- Travaux de mise en conformité de l'IME Rosetti en cours. Rénovation en cours du site Clément Adler (PEP 06)
- Acquisition de locaux pour l'antenne du CMPP (PEP84)

→ Ouvertures et reprises de nouvelles structures ou activités

Région Grand Est

- Ouverture de nouveaux centres périscolaires (PEP 57)
- Ouverture de deux nouveaux centres périscolaires (PEP Alsace)

Région Nouvelle-Aquitaine

- Convention avec l'association du Prado pour l'accueil de jeunes migrants sur le centre de mer (PEP 33)
- Mise en place d'un SAPAD (PEP 64)
- Apport des actifs et passifs du SAVS et du SESSAD de l'association Trisomie 21.(GPA 79/16)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Projet d'absorption de la MECS de l'association Algedas (PEP 01)
- Projet d'absorption de l'ITEP et du SESSAD de l'association OCPPR (PEP 69)
- Création de deux nouveaux établissements Infotel (gestion des services informatiques) et Daliaa (accompagnement à l'autonomie pour les personnes atteintes d'autisme) (PEP 42)
- Absorption de l'AMPP Drôme Sud (PEP SRA)

Région Bourgogne-Franche-Comté

- Création de la plateforme Bourgogne-Franche-Comté séjour et gestion d'un nouveau multi accueil de 55 places. (PEP CBFC)
- Création du service de soutien à la paternité (PEP 71)

Région Bretagne

- Reprise en gestion du centre de vacances Gorre Menez à Lopheret (PEP 22)
- Participation au GCSMS Tri Liamm pour l'accueil de MNA (PEP 29)
- Déménagement du CMPP CAMSP et du SESSAD sur le nouveau site le « Capitain » à Saint-Malo, site regroupant un pôle médico-social avec d'autres associations (PEP 35)
- Reprise de la structure « Jeunes en rupture » (PEP 56)

Région Centre-Val de Loire

- Transfert de gestion de l'institut André Beulé au profit des PEP 28
- Création d'un pôle de compétence et prestations externalisées (PEP 36)

Région Hauts-de-France

- Délégation de service public pour la gestion du centre de montagne Entremont (PEP 59)
- Création d'un pôle de compétence et prestations externalisées (PEP 62)
- Création de deux plateformes autisme (PEP Grand Oise)
- Gestion d'une nouvelle crèche (PEP 80)

Région Île-de-France

- Reprise de gestion du CMPP de Courbevoie (PEP 91)

Région Normandie

- Activité d'accueil de migrants sur 5 centres (PEP 50)

Région Pays de la Loire

- Mission d'accompagnement de mineurs isolés à Pontchâteau et Guérande (PEP Atlantique Anjou)

→ Cessions - transferts - fusions

Région Grand Est

- Arrêt des activités du centre d'Etival (PEP 57)
- Transfert de la MECS à l'AVSEA (PEP 88)

Région Nouvelle-Aquitaine

- Arrêt des activités du Château de Tenet donné en location à l'association Emmaüs pour créer un centre d'accueil. (PEP 33) COGEBIS
- Mise en vente des locaux de Peyranère (PEP 64)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Cession de l'ensemble immobilier Saint-Thurin (PEP 42)
- Cession de l'ensemble immobilier de Montboissier (PEP 63)

Région Bourgogne-Franche-Comté

- Apport du patrimoine PEP 21 à PEP CBFC
- Vente des locaux du CEEDA (PEP 25)
- Apport des PEP 25 à PEP CBFC au 31/12/2017
- Apport des PEP 58 à PEP CBFC au 31/12/2017
- Fermeture de l'activité Référent de parcours en réhabilitation psychosociale. (PEP 71)

Région Bretagne

- Vente du site de Saint-Quay-Portrieux (PEP 22)

Région Val de Loire

- Perte de l'activité de formation des apprentis (PEP 36)
- Mise en vente des anciens locaux du siège (PEP 37)

Annexe

des comptes combinés réseau PEP

Région Occitanie

- Vente du centre de loisir de Camurac (PEP 11)
- Absorption de l'association CESDA déjà combinée (PEP 34)

Région Normandie

- Transfert du bail emphytéotique de Courseulles aux PEP 50 (PEP 14)

Région Pays de la Loire

- Fusion des territoires des PEP 44 et PEP 49 (PEP Atlantique Anjou)
- Regroupement des trois IME de la Sarthe sur l'IME Epione et regroupement des deux IME de Maine-et-Loire sur l'IME les Océanides. Arrêt de l'activité de l'EEAP Eveil et arrêt des activités ALSH, EJ CCPA et Partir 49 (ARPEP Pays de Loire)

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Arrêt des activités séjours classes (PEP 84)

→ Administrations provisoires

Région Grand Est

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP 55)

Région Nouvelle-Aquitaine

- Administration provisoire de l'ITEP en attente de transfert (des agréments à une autre association (PEP 33)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP03)

Région Hauts-de-France

- Administration déléguée de la MECS Campagne les Hesdin par la FGPEP (PEP 62)

→ Ajout : Événements postérieurs

- PEP 01 : Absorption de l'association ALGEDAS (Association Laïque de Gestion du Dispositif d'Action Sociale/ JPA) qui gère une MECS, avec effet au 1^{er} janvier 2018. Depuis le 1^{er} juillet 2016, l'ALGEDAS avait confié un mandat de gestion aux PEP 01.
- Fusion PEP 21, PEP 58, PEP 25 et PEP 89 création de l'association PEP Centre BFC (effet 31/12/2017)
- PEP 64 : Projet de fusion absorption avec l'Association Béarnaise de Sauvegarde. Projet de mandat de gestion avec l'APAHM pour la Maison Cordeya à ORTHEZ
- PEP 69 : Absorption d'une association OCPPR (ITEP + SESSAD) 170 salariés
- PEP 74 : Fusion avec le CMPP Alfred BINET
- Fusion PEP 22 et 35 : OAR BRETILL'ARMOR
- PEP 09 : partenariat avec les PEP 86 pour la gestion du centre de montagne, reprise envisagée à horizon de 2 ans ainsi que l'absorption de l'Association de LERAN

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément au règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et 99-02 relatif à l'établissement des comptes combinés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices ainsi que de la continuité de l'activité. Il a été fait application des recommandations particulières résultant du guide d'arrêtés des comptes PEP. Les comptes combinés ont été établis en milliers d'euros et comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

MÉTHODE DE COMBINAISON

Les entités du groupe étant des associations, elles ont été combinées selon la méthode de l'intégration globale.

Le traitement des comptes intragroupes a été réalisé de la manière suivante :

Les créances et les dettes entre entités du périmètre ont été éliminées, il en va de même des principaux flux de produits et de charges. Le total des flux non réciproques et non éliminés au 31 décembre 2017 se ventile comme suit :

- Au titre des produits et charges : -0.4 K€. Cet écart est constaté dans le compte de résultat en autres charges d'exploitation.
- Au titre des créances et dettes : 0.3 K€. Cet écart est constaté au passif du bilan dans le poste autres dettes.

→ Les règles suivantes ont été appliquées :

Les indemnités de fin de carrière ont été retraitées selon la méthode groupe (cf paragraphe relatif aux faits marquants). Les provisions pour risques et charges suivantes ont été reclassées :

- Provisions pour formation et autres charges de personnel en dettes sociales
- Provisions pour rémunération des travailleurs handicapés en dettes sociales
- Crédits non reconductibles et provisions pour investissement et travaux en provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations.
- Crédits non reconductibles affectés à des actions ciblées en fonds dédiés.

Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été opéré sur l'exercice 2017.

PÉRIMÈTRE

LISTE DES ENTITÉS		
1 AIN	33 GIRONDE	65 HAUTES-PYRÉNÉES
2 AISNE	34 HÉRAULT	66 PYRÉNÉES-ORIENTALES
3 ALLIER	35 ILLE-ET-VILAINE	67 BAS-RHIN Territoire PEP Alsace
4 ALPES DE HAUTE PROVENCE Territoire ADS	36 INDRE	68 HAUT-RHIN
5 HAUTES-ALPES ADS	37 INDRE-ET-LOIRE	69 RHÔNE
6 ALPES-MARITIMES	38 ISÈRE Territoire SRA	70 HAUTE-SAÔNE
7 ARDÈCHE Territoire SRA	39 JURA	71 SAÔNE-ET-LOIRE
8 ARDENNES Dissoute	40 LANDES	72 SARTHE
9 ARIÈGE	41 LOIR ET CHER	73 SAVOIE
10 AUBE	42 LOIRE	74 HAUTE-SAVOIE
11 AUDE	43 HAUTE-LOIRE	75 PARIS
12 AVEYRON	44 ATLANTIQUE ANJOU	76 SEINE-MARITIME
13 BOUCHES DU RHÔNE	45 LOIRET	77 SEINE-ET-MARNE
14 CALVADOS	46 LOT	78 YVELINES
15 CANTAL	47 LOT ET GARONNE	79 DEUX-SÈVRES
16 CHARENTE	48 LOZÈRE	80 SOMME
17 CHARENTE MARITIME Zone blanche	49 MAINE-ET-LOIRE AT Atlantique Anjou	81 TARN
18 CHER	50 MANCHE	82 PEP 82 Solidaire Entrée de périmètre
19 CORRÈZE	51 MARNE	83 VAR
201 CORSE DU SUD	52 HAUTE MARNE	84 VAUCLUSE
202 HAUTE CORSE	53 MAYENNE	85 VENDÉE
21 CÔTE-D'OR	54 MEURTHE-ET-MOSELLE	86 VIENNE
22 CÔTES-D'ARMOR	55 MEUSE	87 HAUTE-VIENNE
23 CREUSE	56 MORBIHAN	88 VOSGES
24 DORDOGNE	57 MOSELLE	89 YONNE
25 DOUBS	58 NIÈVRE	90 TERRITOIRE DE BELFORT
26 DRÔME Territoire SRA	59 NORD	91 ESSONNE
27 EURE	60 GRAND OISE	92 HAUTS-DE-SEINE
28 EURE-ET-LOIRE	61 ORNE	93 SEINE-SAINT-DENIS
29 FINISTÈRE	62 PAS-DE-CALAIS	94 VAL-DE-MARNE
30 GARD	63 PUY-DE-DÔME	95 VAL-D'OISE Territoire Grand Oise
31 HAUTE-GARONNE	64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	900 PEP DÉCOUVERTES
32 GERS	301 SRA	99 FÉDÉRATION
	302 GPA79	113 URPEP LANGUEDOC-ROUSSILLON AR PM
971 GUADELOUPE Gestion PEP Guyane	303 CESDA 34 Repris par PEP 34	114 URPEP LIMOUSIN
973 GUYANE	304 HALTE POUCE	115 URPEP LORRAINE
974 RÉUNION	305 AALCI NC	116 AR PYRÉNÉES MIDI
975 MAYOTTE	306 APEAJ	117 URPEP NORD-PAS-DE-CALAIS Dissoute
102 URPEP AQUITAINE		118 URPEP PAYS DE LA LOIRE
103 URPEP AUVERGNE	108 URPEP CHAMPAGNE ARDENNE	119 URPEP PICARDIE Dissoute
104 URPEP BASSE NORMANDIE Dissoute	110 URPEP FRANCHE COMTE	120 URPEP POITOU-CHARENTES Sortie de périmètre
105 URPEP BOURGOGNE	111 URPEP HAUTE NORMANDIE Dissoute	121 URPEP PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
106 URPEP BRETAGNE	107 URPEP CENTRE	122 URPEP RHÔNE-ALPES

Annexe

des comptes combinés réseau PEP

VARIATION DE PÉRIMÈTRE

L'impact des variations de périmètre sur les produits n'est pas significatif.

L'absence d'intégration de certaines entités s'explique par :

- L'absence de communication des éléments nécessaires à la combinaison des comptes (AALCI)
- La sortie définitive du réseau PEP ou la liquidation

En 2017, l'impact sur l'actif net des entrées et sorties de périmètre s'élève à : 10 K€.

Les états financiers des SCI et structures rattachées lorsque l'information est significative et disponible ont été intégrés dans les états financiers des entités combinées.

Les SCI des PEP 11 ont été incluses dans le périmètre des PEP 11 en 2017.



IMMOBILISATIONS

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans. Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur un an.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage. Par dérogation certaines immobilisations font l'objet d'une revalorisation justifiant l'existence d'écarts de réévaluations figurant au passif du bilan pour un montant de 11 414 K€.

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DURÉES
Constructions (selon type)	20 à 50 ans
Agencements et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier et matériel bureau	5 à 10 ans
Matériel de Transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



Annexe

des comptes combinés réseau PEP



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres immobilisés concernent des participations dans des structures qui n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, soit parce que l'information n'a pas été fournie, soit parce que l'entité ne dispose pas d'un contrôle exclusif sur l'entité détenue ou n'est pas significative. Les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le prix de revient calculé est supérieur à la valeur probable de réalisation.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances internes au réseau ont été éliminées ainsi que les dépréciations pour créances correspondantes.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt et des intérêts acquis à la clôture.

Il est précisé que ces valeurs mobilières de placement font soit l'objet d'un « aller-retour » au 31 décembre, soit l'objet d'une dépréciation lorsqu'une moins-value latente est constatée.

FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs sont composés de :

→ Fonds propres :

- Des fonds associatifs sans droits de reprise, des réserves et des excédents, qui sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs.
- Des réserves représentatives d'immeubles, obtenus par voie de legs et donations.
- Des subventions d'investissements affectées à des biens propres et sans droits de reprise.
- Des réserves.
- Des écarts de réévaluation.
- Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités des PEP (centre de vacances, SAPAD, crèches, etc.).

→ Autres fonds associatifs :

- Des fonds associatifs avec droits de reprise sont des fonds susceptibles de reprise notamment dans le secteur médico-social.
- Des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.
- Des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droits de reprise.
- Des écarts de réévaluation.
- Des dépenses refusées par les autorités de tarification restant à la charge des associations de manière temporaire ou définitive.
- Des provisions réglementées constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale (instruction M22) et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03.
- Des subventions d'investissements sur biens avec droits de reprise.

Annexe

des comptes combinés réseau PEP

PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres du personnel a été comptabilisé sous forme de provisions. La méthode de calcul utilisée pour la détermination du montant de la provision retraite est la suivante : Conformément au règlement CRC2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les associations ont une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elles devront faire face à une sortie de ressource au profit de ce tiers et ce sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes. C'est notamment le cas des provisions pour risques sociaux. Des provisions sont constituées en application du règlement comptable médico-social et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03. Dans les rares cas où les données des entités étaient manquantes, un calcul forfaitaire a été réalisé basé sur la moyenne des indemnités de fin de carrière observées au sein du réseau. Comme précisé dans le paragraphe sur les faits marquants, le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision et a été baissé de 1.31 % à 1.30 %.

EFFECTIF CONCERNÉ		CDI
Âge théorique de départ à la retraite		65 ans
Taux de croissance (progression) des salaires		1.8 %
Taux d'actualisation		2.03 %
Turn-over	Taux défini par tranches d'âge	
Table de mortalité utilisée		Insee 2008
Taux de charges sociales		58 %

Les principales conventions applicables sont notamment la CCN 66 relative aux établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, la CCN 51 relative aux établissements privés d'hospitalisation, de soins de cure et de garde à but non lucratifs, CCN 89 relative à l'animation et la CCN 79 applicable aux médecins des CMPP.



FONDS DÉDIÉS

Les ressources obtenues par des subventions, des dons et affectées à des objets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard du financeur, sont portées en fin d'exercice au bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés en charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées. », les financements affectés reçus au cours de l'exercice et non utilisés à la clôture. Les sommes inscrites en fonds dédiés sont comptabilisées en produits au poste « report des ressources non utilisées des exercices précédents. » au fur et à mesure de leur utilisation.

RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Conformément au plan comptable associatif, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeurs est inscrit au passif en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses. Les dons et legs sont portés en produit dès réception des fonds.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel inclut des éléments inhabituels anormaux et peu fréquents mais également des éléments liés à l'exploitation ou relatifs aux exercices antérieurs dont le montant est conséquent.

Notes sur le bilan

IMMOBILISATIONS AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

EN K€

IMMOBILISATIONS	AU 31/12/ 2016	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUTRES VARIATIONS	AU 31/12/ 2017
Frais d'établissement	1 558		57	-15		1 601
Concessions, brevets, licences	4 935	-5	540	-161	176	5 486
Autres immobilisations incorporelles	582		108	-21	-174	495
Avances et acptes sur imm. incorporelles	33		123		-8	148
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 109	-5	829	-197	-5	7 730
Terrains	36 415		2 400	-682	1 162	39 295
Constructions	573 339		15 612	-13 679	31 750	607 023
Installations techniques, mat et outillage	81 414		3 829	-3 593	459	82 109
Autres immobilisations corporelles	140 597	-11	11 409	-7 113	1 206	146 087
Immobilisations grevées de droit	23 499		28 612	-128	-23 561	28 422
Immobilisations corporelles en cours	4 057		10	-	-	4 067
Avances et acomptes	10 200		65	-96	-9 692	476
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	869 520	-11	61 937	-25 291	1 323	907 478
Créances rattachées à des participations	204		9		-	213
Titres immobilisés	14 670		884	-1	-106	15 448
Autres titres immobilisés	1 502		63	-43		1 522
Prêts	7 178		917	-467	-4	7 624
Autres immobilisations financières	2 002		355	-223	-9	2 125
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	25 557	-	2 228	-734	-119	26 932

Le montant des réévaluations des immobilisations corporelles s'élève à 11 414 k€ et concerne les constructions de 10 associations.

Quatre associations ont conclu un contrat de crédit-bail immobilier. Les modalités financières des contrats n'ayant pas été communiquées, l'activation du bien au bilan n'a pas été réalisée au 31 décembre 2017. Les loyers ont été comptabilisés en 2017.

Au 31 décembre 2017, les prêts concernent principalement l'effort construction ainsi qu'une avance preneur de 2.500 K€ relative à un contrat de crédit-bail. Les titres immobilisés se rapportent principalement à des placements à long terme.

AMORTISSEMENTS / DÉPRÉCIATIONS	OUVERTURE	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUTRES VARIATIONS	CLÔTURE
Amortissement des frais d'établissement	765		114	-15		864
Concessions, brevets, licences	4 136	-5	555	-159	-2	4 525
Amortissements autres immobilisations incorporelles	351		27	-21		357
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 252	-5	696	-195	-2	5 747
Amortissements terrains	2 527		224	-119	7	2 639
Amortissements constructions	258 031		22 158	-12 010	1 175	269 354
Amortissements installations matériel industriel	69 159		3 686	-3 477	-1 497	67 871
Amortissements autres immobilisations corporelles	100 611	-11	10 691	-7 357	2 757	106 691
Immobilisations corporelles en cours provisions	2		142	-219	213	138
Amortissements immobilisations grevées de droit	2 616		81		-14	2 683
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	10				-10	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	432 956	-11	36 982	-23 182	2 631	449 376

Notes sur le bilan

VARIATION DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

EN K€

PROVISIONS	AU 31/12/ 2016	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUTRES VARIATIONS	AU 31/12/ 2017
Provisions réglementées / renforcement couverture BFR	7 618	88	-17	155	7 844
Provisions réglementées / immobilisations	78 081	10 109	-2 708	693	86 175
Amortissements dérogatoires	1 544	128	-50	22	1 645
Autres provisions réglementées	15 488	1 298	-400	42	16 428
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	102 731	11 623	-3 175	912	112 091
Provisions pour litiges	5 639	899	-2 858	-626	3 054
Provisions pour engagements retraites	73 949	10 149	-11 199	-1 566	71 332
Provisions pour grosses réparations	151	706	-699	130	288
Autres provisions pour risques et charges	12 273	6 991	-4 758	-746	13 760
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	92 013	18 744	-19 514	-2 809	88 434
Créances rattachées à des participations provision		22		-19	2
Titres immobilisés provisions	7				7
Autres titres immobilisés provisions	3	20			23
Prêts provisions	41				41
Provisions autres immobilisations financières		2			2
Provisions pour dépôts	4				4
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	54	43		-20	78
Stock matières premières et consommables - dépréciations	23		-1		23
Stocks produits finis dépréciations	95	28	-55		68
Stocks de marchandises dépréciations					
DÉPRÉCIATIONS STOCKS	118	28	-56		111
Usagers et comptes rattachés provisions	1 978	696	-501	-188	1 985
Autres créances provisions	692	83	-22	-5	748
DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES CLIENTS	2 670	779	-523	-193	2 733
Valeur mobilières de placements provisions			-73	80	7
DÉPRÉCIATIONS AUTRES			-73	80	7
TOTAL DÉPRÉCIATIONS	2 843	851	-653	-132	2 909
TOTAL GÉNÉRAL	197 587	31 218	-23 342	-2 029	203 434

La provision pour indemnité retraite a été comptabilisée selon la méthode préconisée dans le guide d'arrêté des comptes PEP, la totalité de l'engagement s'élève à 71 332 K€ au 31 décembre 2017.

La variation de l'engagement a été comptabilisée en charges et produits d'exploitation pour un montant net de - 1 504 K€.

VARIATION DES FONDS PROPRES

EN K€

FONDS PROPRES	OUVERTURE	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUTRES VARIATIONS	CLÔTURE
Fonds associatif sans droits de reprise	26 290		540		-3 730	23 100
Apports sans droits de reprise.	10 842			-18	82	11 506
Legs et donations	7 898		205		1 658	9 762
Fonds associatifs	23 057			-25	2 606	25 638
Subventions d'investissement affectées à biens renouvelables SDR	51 383		306	-38	-1 935	49 716
Écarts de réévaluation	8 349					8 349
Réserves	-5 179	-87	26	-8	-6 748	-11 996
Report à nouveau	-23 261	-25	34	-5	2 764	-20 493
FONDS PROPRES	99 379	-112	1 112	-94	-4 703	95 582

Notes sur le bilan

FONDS PROPRES	OUVERTURE	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUTRES VARIATIONS	CLÔTURE
VARIATION DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS						
Fonds associatifs avec droits de reprise	1 733				-8	1 725
Apports avec droits de reprise	2 103			-23	16	2 097
Legs et donations assortis d'obligations	532		44			576
Écarts de réévaluation sur biens ADR	3 296			-231		3 065
Droits des propriétaires (commodat)	682			-11	-14	657
FONDS AVEC DROITS DE REPRISE	8 346		44	-264	-5	8 121
RÉSERVES SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS						
Réserves de propre assureur	512				4	516
Excédents affectés à l'investissement	102 209		18		6 898	109 124
Excédents affectés investissement des CPOM (art R.314-43-1)	13 571				544	14 115
Excédents affectés à couverture BFR (réserve de trésorerie)	37 800				-111	37 689
Réserves de compensation	26 128	-2	68		2 811	29 004
Réserves de compensation EHPAD	152					152
Réserves de compensation autres services (art. L.312-1)	125				1	126
Excédents affectés réserve de compensation des amortissements	16 192		2		4 440	20 634
RÉSERVES SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS	196 689	-2	87		14 586	211 360
REPORT À NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEUR						
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-16 042			-32	-340	-16 414
RAN sous contrôle des tiers financeurs	11 945		47	-122	2 657	14 526
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-14 630		2	-20	119	-14 529
REPORTS À NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS	-18 728		49	-174	2 436	-16 417
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS						
Provisions réglementées pour renouvel. des immobilisations	78 081		10 109	-2 708	693	86 175
Autres provisions réglementées	24 650		1 514	-466	219	25 917
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	102 731		11 623	-3 175	912	112 091
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS						
Subventions d'investissement sur biens renouvelables ADR	7 466			-25	-2	7 440
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	53 607		-152	-301	1 757	54 912
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AVEC DROITS DE REPRISE	61 074		-152	-326	1 756	62 352
FONDS PROPRES SOUS CONTRÔLE DES TIERS	350 112	-2	11 652	-3 939	19 684	377 506
Résultat de l'exercice	10 454	104	22 223	-	-10 558	22 223
TOTAUX	459 946	-10	34 986	-4 033	4 423	495 312

Notes sur le bilan

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

	ASSOCIATION PEP	VALEUR CONTRIBUTIVE GLOBALE
21	CÔTE-D'OR	5,83%
76	SEINE-MARITIME	4,59%
19	CORRÈZE	3,86%
64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	3,84%
34	HÉRAULT	3,80%
45	LOIRET	3,55%
60	GRAND OISE	3,49%
66	PYRÉNÉES-ORIENTALES	3,44%
18	CHER	3,12%
118	URPEP PAYS DE LA LOIRE	3,06%
973	GUYANE	3,01%
86	VIENNE	2,45%
12	AVEYRON	2,41%
62	PAS-DE-CALAIS	2,39%
71	SAÔNE-ET-LOIRE	2,17%
36	INDRE	2,17%
306	APEAJ	2,15%
05	HAUTES-ALPES ADS	1,89%
56	MORBIHAN	1,72%
35	ILLE-ET-VILAINE	1,61%
06	ALPES-MARITIMES	1,60%
301	SRA	1,56%
30	GARD	1,56%
99	FÉDÉRATION	1,47%
31	HAUTE-GARONNE	1,36%
11	AUDE	1,29%
63	PUY-DE-DÔME	1,27%
33	GIRONDE	1,25%
28	EURE-ET-LOIRE	1,20%
01	AIN	1,11%
89	YONNE	1,07%
302	GPA79	1,05%
43	HAUTE-LOIRE	1,05%
22	CÔTES-D'ARMOR	1,04%
83	VAR	1,03%
32	GERS	1,02%

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS SANS DROITS DE REPRISES

	ASSOCIATION PEP	VALEUR CONTRIBUTIVE SUR FONDS PROPRES SANS DROITS DE REPRISES
86	VIENNE	7,96%
34	HÉRAULT	7,29%
99	FÉDÉRATION	7,26%
21	CÔTE-D'OR	6,84%
973	GUYANE	4,53%
31	HAUTE-GARONNE	4,51%
50	MANCHE	4,47%
33	GIRONDE	3,66%
37	INDRE-ET-LOIRE	3,39%
05	HAUTES-ALPES ADS	3,29%
39	JURA	3,22%
56	MORBIHAN	3,13%
19	CORRÈZE	3,04%
306	APEAJ	3,01%
32	GERS	2,55%
71	SAÔNE-ET-LOIRE	2,35%
66	PYRÉNÉES-ORIENTALES	2,29%
79	DEUX-SÈVRES	2,11%
974	RÉUNION	2,00%
15	CANTAL	1,93%
62	PAS-DE-CALAIS	1,93%
58	NIÈVRE	1,62%
59	NORD	1,56%
12	AVEYRON	1,52%
22	CÔTES-D'ARMOR	1,48%
54	MEURTHE-ET-MOSELLE	1,35%
301	SRA	1,24%
63	PUY-DE-DÔME	1,23%
09	ARIÈGE	1,14%
57	MOSELLE	1,12%
85	VENDÉE	1,11%
25	DOUBS	1,07%
29	FINISTÈRE	1,03%

Les fonds propres combinés sont composés des fonds associatifs sans droits de reprise et des autres fonds associatifs.

Les fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs. Les autres fonds associatifs sont susceptibles de reprises par les financeurs notamment dans le médico-social.

Notes sur le bilan

ÉTATS DE CRÉANCES

en K€

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des créances et dettes internes éliminées s'élève à 7 164 K€. Le total des dépréciations de créances éliminé s'élève à 769 K€.

	AU 31 DÉCEMBRE 2017	ÉCHÉANCES	
		< 1 AN	> 1 AN
Titres et actions	1 522	241	1 281
Créances rattachées à des participations	213	9	204
Autres titres immobilisés (droit de créance)	3 766	392	3 375
Titres immobilisés autres qu'activité de portefeuille	11 201	558	10 643
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	480	37	444
Prêts	7 578	114	7 464
Prêts au personnel	46	1	45
Dépôts et cautionnements versés	1 852	439	1 413
Autres immobilisations financières	273	142	131
Total immobilisations financières	26 932	1 932	24 999
Avances & acomptes versés/commandes	718	693	24
Total avances et acomptes sur commandes	718	693	24
Usagers et clients	21 322	20 770	552
Caisses Sécurité Sociale - Tarifications et Prix journée	2 515	2 515	
Départements	3 067	3 040	26
Autres tiers payants	183	183	
État.	715	715	
Redevables - exercice précédent	797	590	207
Créances douteuses ou litigieuses	1 005	494	511
Usagers et clients ; produits non encore facturés	5 150	5 150	
TOTAL USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	34 753	33 457	1 296
Fournisseurs débit. - autres avoirs	110	110	
RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	278	278	
Personnel avances et acomptes débit et oppositions	140	140	
Produits à recevoir débit	1 492	1 483	9
État : Subventions à recevoir	7 992	7 941	51
TVA déductibles	1 921	1 921	
Associations affiliées et autres créances	3 778	3 630	148
Débiteurs divers	275	275	
Divers - Produits à recevoir des tiers	9 181	9 138	44
TOTAL AUTRES CRÉANCES	25 167	24 915	252
TOTAL CRÉANCES	87 570	60 997	26 572

Notes sur le bilan

ÉTAT DES DETTES

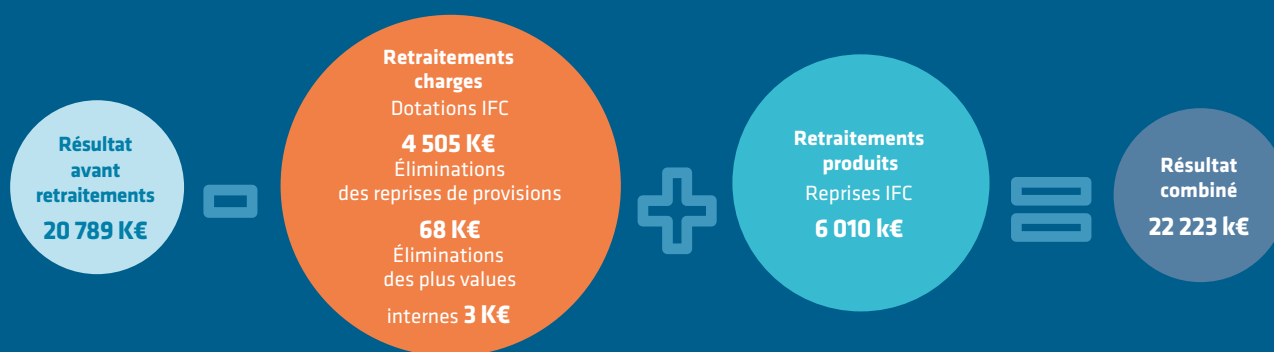
EN K€

	AU 31 DÉCEMBRE 2017	ÉCHÉANCES		
		< 1AN	> 1 AN ET < 5 ANS	> 5 ANS
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	743	104	388	250
Autres avances et prêts	8			8
Emprunt et dettes assortis de conditions	750	104	388	258
Emprunts & dettes - établissements de crédit	166 627	11 713	42 032	112 881
Emprunts et dettes auprès des éta. de crédit	166 627	11 713	42 032	112 881
Dépôts et cautionnements reçus	213	156	28	29
Emprunts et dettes fin diverses	6 200	384	1 369	4 447
Concours bancaires courants	347	347		
Intérêts courus/concours bancaires courants	1	1		
Autres emprunts	351	70	203	78
Autres dettes	12		12	
Intérêts courus s/autres emprunts & dettes financières	462	459	3	
Dettes rattachées à des participations	-			
Emprunts et dettes financières diverses	7 587	1 418	1 615	4 554
Avances et acomptes reçus	2 576	2 575	1	
Avances & acomptes reçus	2 576	2 575	1	
Fournisseurs	19 465	19 315	150	
Fournisseurs factures non parvenues	6 752	6 152	600	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 217	25 467	750	
Personnel rémunérations dues	811	811		
Comités d'entreprise, d'établissement...	1 288	1 176	112	
Personnel charges à payer, produits à recevoir	25 257	25 244	13	
Sécurité sociale	15 967	15 967		
Autres organismes sociaux	9 809	9 590	218	
Organismes sociaux charges à payer	1 371	1 371		
Charges sociales sur congés payés	8 036	8 036		
Autres charges à payer	7 277	2 348	4 929	
État charges et taxes à payer	2 175	1 600	575	
Dettes fiscales et sociales	71 991	66 143	5 848	
Fournisseurs d'immobilisations	3 325	3 280	45	
Dettes sur immobilisations	3 325	3 280	45	
Redevables, usagers et clients créditeurs	92	92		
Clients créditeurs - autres avoirs	536	536		
Rabais remises ristournes (RRR) à accorder	93	93		
Dettes diverses	5 809	5 809		
Charges à payer sur ressources affectées	445	439	6	
Autres charges à payer	3 025	3 003	23	
Recettes à classer ou à régulariser	51	51		
Legs et donations en cours de réalisation crédit	306	306		
TOTAL AUTRES DETTES	10 358	10 329	29	
TOTAL DETTES	289 432	121 030	50 708	117 694

Notes sur le bilan

PASSAGE DU RÉSULTAT NET SOCIAL AU RÉSULTAT NET COMBINÉ

Le résultat combiné 2017 s'élève à 22 223 K€. Cet excédent s'analyse comme suit :



RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

→ Le résultat exceptionnel se ventile :

Résultat exceptionnels sur opérations de gestion	-819 K€
Résultat exceptionnel sur cessions d'immobilisation	2 728 K€
Résultat sur dotations et reprises exceptionnelles	-6 618 K€
Résultats sur autres éléments exceptionnels	394 K€
Transferts de charges exceptionnelles	2 K€
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	+4 188 K€
Résultat exceptionnel	-125 K€

LES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des flux de produits/charges internes éliminés en 2017 s'élève à 19 586 K€.

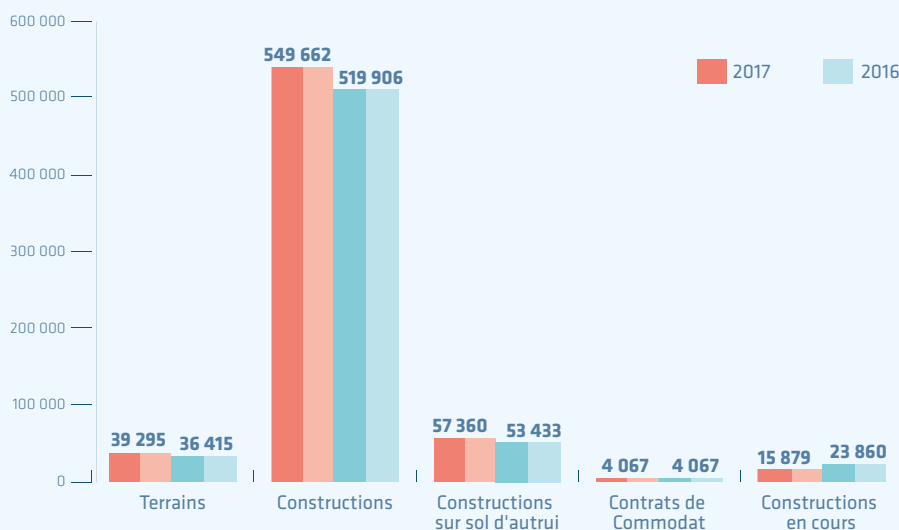
Ces opérations sont principalement la contrepartie des ventes de séjours inter-réseau, comptabilisées dans les associations en produits/achats et autres charges externes. Il s'agit également des

versements des dotations résultant des conventionnements entre la Fédération et les différents ministères. Il subsiste en charges et produits d'exploitation des opérations qui concernent des frais de siège et ne peuvent être éliminés dans la mesure où les entités concernées n'ont pas procédé à l'affectation de ces frais dans des rubriques de charges du compte de résultat. Le solde résiduel des flux non éliminés en 2017 s'élève à 0,4 K€.

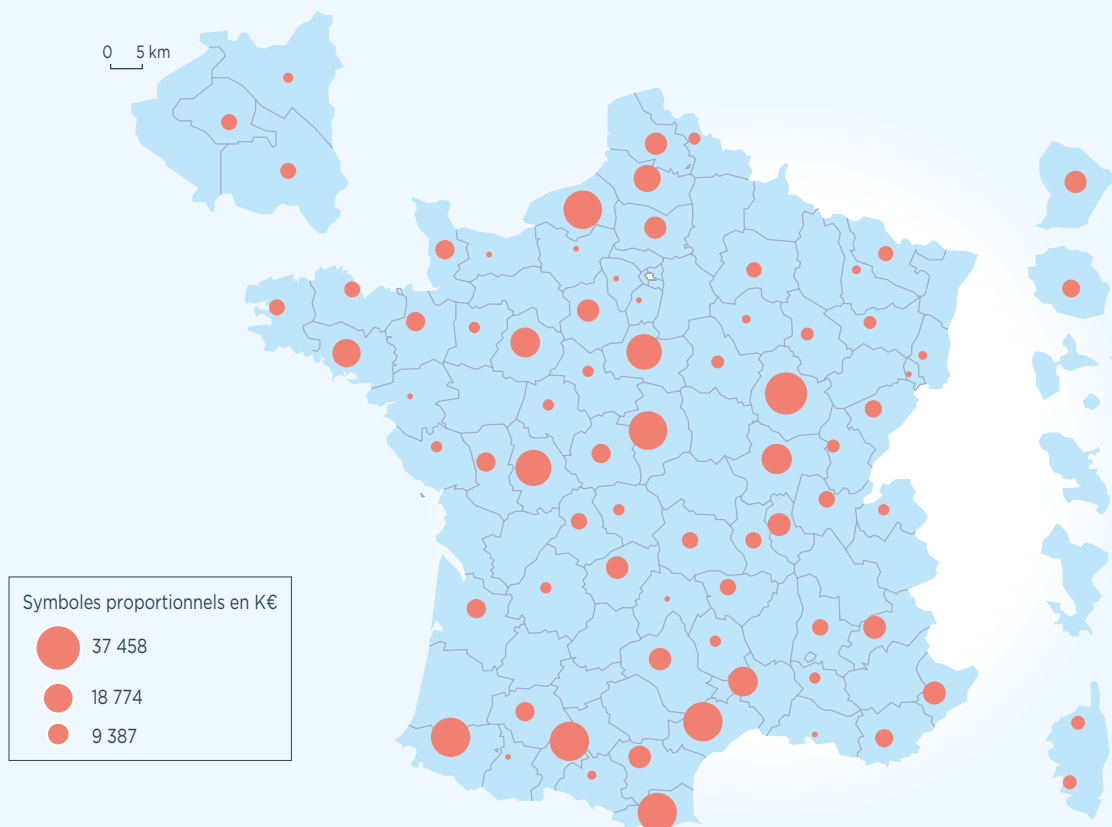
Informations complémentaires

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

→ Évolution du patrimoine immobilier en valeur brute en K€

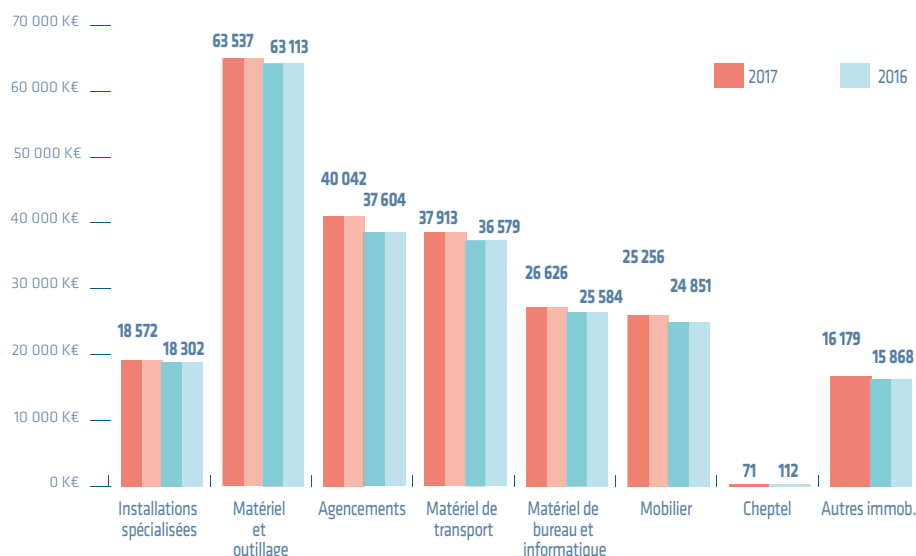


→ Patrimoine immobilier par département



Informations complémentaires

→ Évolution du patrimoine immobilier en valeur brute en K€



Résultat combiné par secteurs d'activité

Le secteur social et médico-social se compose de tous les établissements financés par des produits de tarification issus de l'État, des collectivités locales, de l'assurance maladie, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ESAT partie aide sociale, CHRS, etc.), et des frais de siège agréés hors ceux inclus dans les ESAT production.

Le secteur propre se compose des autres établissements (DEL, SAPAD, ESAT partie commerciale, AVS, petite enfance, politiques éducatives de proximité et des frais de fonctionnement du siège statutaire). La ventilation des produits et charges d'exploitation par activité a été réalisée sur la base des informations reçues des associations départementales et unions régionales.

EN K€

	2017	2016	VARIATION	%	2017	
					SMS	SECTEUR PROPRE
Ventes de marchandises	265	514	-249	-48%	31	234
Production vendue	9 193	9 259	-66	-1%	788	8 405
Prestations de services et produits de la tarification	738 727	712 853	25 874	4%	643 608	95 118
PRODUITS D'ACTIVITÉ	748 185	722 625	25 559	4%	644 427	103 757
Production stockée	-52	38	-90	-238%	-13	-39
Production immobilisée	84	161	-77	-48%	18	65
Subventions d'exploitation	36 613	36 287	325	1%	7 071	29 542
Cotisations	1 309	1 142	167	15%	426	883
Autres Produits	24 558	24 330	228	1%	8 541	16 016
Reprises d'amortissements et provisions	19 301	12 665	6 636	52%	13 710	5 591
Transferts de charges	10 296	8 628	1 668	19%	5 672	4 624
TOTAL (I)	840 292	805 876	34 416	4%	679 853	160 440
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de Marchandises	756	1 187	-431	-36%	189	567
Variation de stocks Marchandises	24	4	20	566%	8	16
Achats de MP et autres approvisionnements	5 503	5 929	-426	-7%	1 431	4 072
Variation de stocks MP et autres approvisionnements	79	16	64	400%	11	68

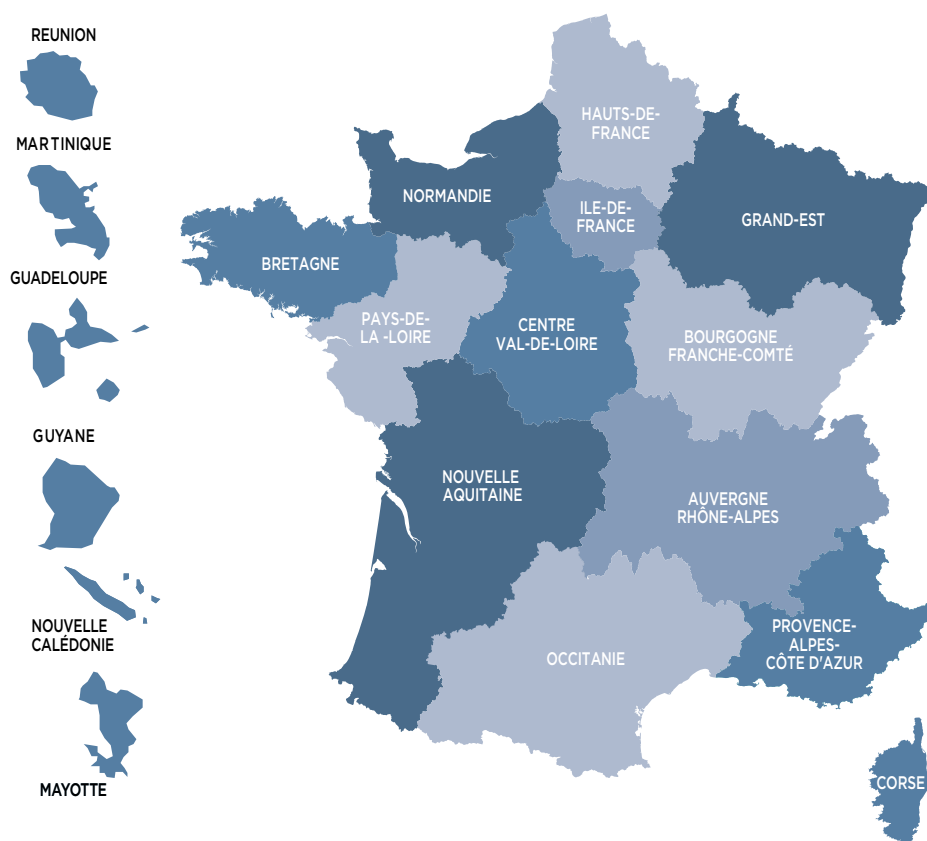
Autres achats et charges externes	166 657	160 159	6 499	4%	120 832	45 825
Impôts, Taxes et versements assimilés	34 950	41 372	-6 423	-16%	30 908	4 042
Charges de Personnel	383 038	370 855	12 183	3%	315 149	67 888
Charges sociales	162 855	159 396	3 460	2%	138 077	24 778
Dotations amortissements & provisions. d'exploitation	37 341	35 420	1 921	5%	29 254	8 087
Dot. aux provisions/actifs circulant, risques et charges	18 634	23 831	-5 197	-22%	14 983	3 651
Autres charges	3 432	3 384	47	1%	2 331	1 100
TOTAL (II)	813 269	801 552	11 717	1%	653 174	160 095
OPÉRATIONS EN COMMUN						
QP produit sur opérations faites en commun	7 474	8 160	-686	-8%	4 140	3 334
QP charges sur opérations faites en commun	7 630	8 580	-950	-11%	6 758	872
TOTAL (III)	-156	-419	264	-63%	-2 617	2 462
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II+III)	26 867	3 904	22 963	588%	24 061	2 806

	2017	2016	VARIATION	%	2017	
					SMS	SECTEUR PROPRE
PRODUITS FINANCIERS						
Produits de participations	527	362	164	45%	238	288
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 189	1 180	8	1%	560	628
Reprises sur provisions & Transfert de charges		1	-1	-100%		
Autres produits financiers	1 449	1 263	186	15%	393	1 056
TOTAL (IV)	3 165	2 807	358	13%	1 192	1 973
CHARGES FINANCIÈRES						
Dotations financières aux amortissements et provisions	44	1	43	4876%	14	30
Intérêts et charges assimilées	4 374	4 597	-223	-5%	3 568	805
TOTAL (V)	4 417	4 598	-181	-4%	3 582	835
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-1 252	-1 791	538	-30%	-2 390	1 138
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III+IV-V)	25 615	2 113	23 502	1112%	21 671	3 944
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 809	3 703	106	3%	2 181	1 628
Produits exceptionnel sur opération de capital	6 056	7 173	-1 118	-16%	2 408	3 648
Subventions d'invest. virées au résultat de l'exercice	4 188	4 416	-227	-5%	3 055	1 133
Reprises de provisions & transfert de charges	5 380	6 177	-797	-13%	4 220	1 161
TOTAL (VI)	19 434	21 469	-2 035	-9%	11 864	7 570
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 629	1 797	2 832	158%	1 257	3 372
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500	626	-126	-20%	433	67
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	11 997	7 267	4 730	65%	10 370	1 627
Valeur nette actifs cédés	2 433	4 333	-1 900	-44%	793	1 639
TOTAL (VII)	19 558	14 022	5 536	39%	12 853	6 705
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-125	7 447	-7 572	-102%	-989	865
Impôts sur les bénéfices	359	331	28	9%	145	214
Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 442	4 178	3 264	78%	5 940	1 502
Report des ress. affectées des exerc. précédents	4 533	5 402	-869	-16%	2 961	1 573
5 - EXCÉDENT OU DÉFICIT (PRODUITS - CHARGES)	22 223	10 454	11 769	113%	17 557	4 666
PRODUITS	874 899	843 715	31 184	4%	700 009	174 889
CHARGES	852 676	833 260	19 415	2%	682 452	170 224

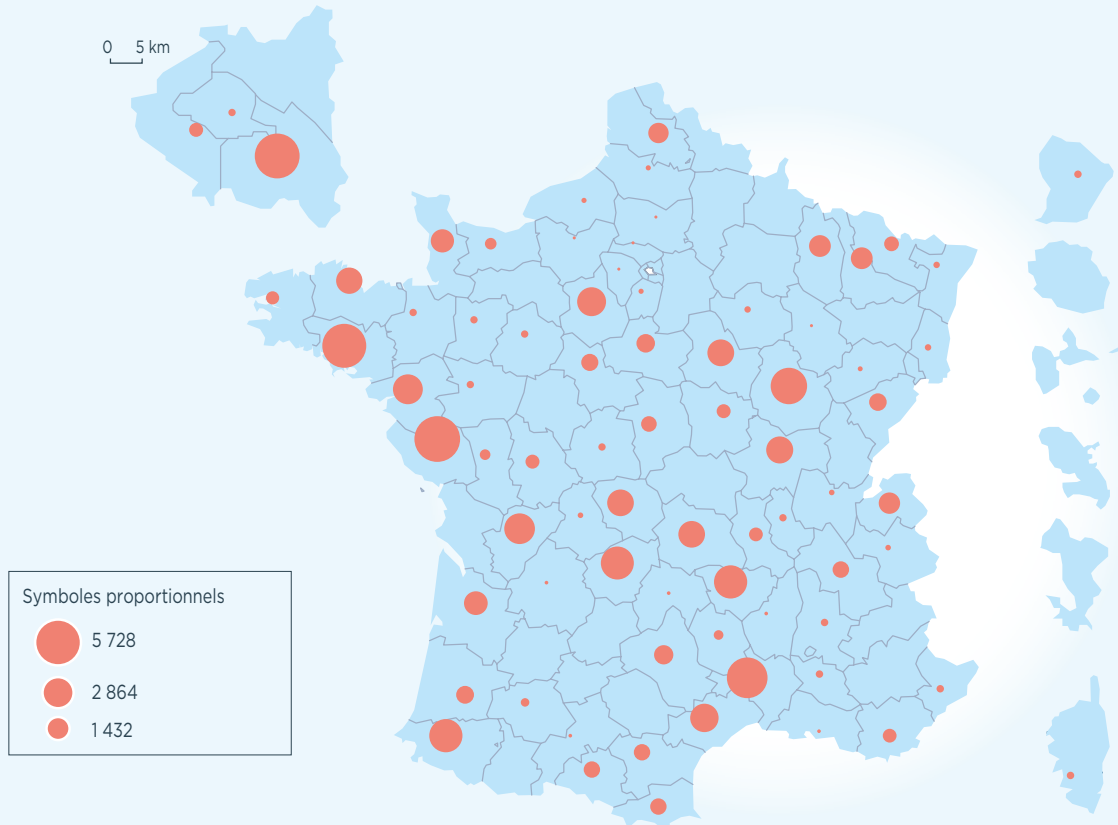
Informations complémentaires

ÉVOLUTION DES PRODUITS PAR RÉGIONS

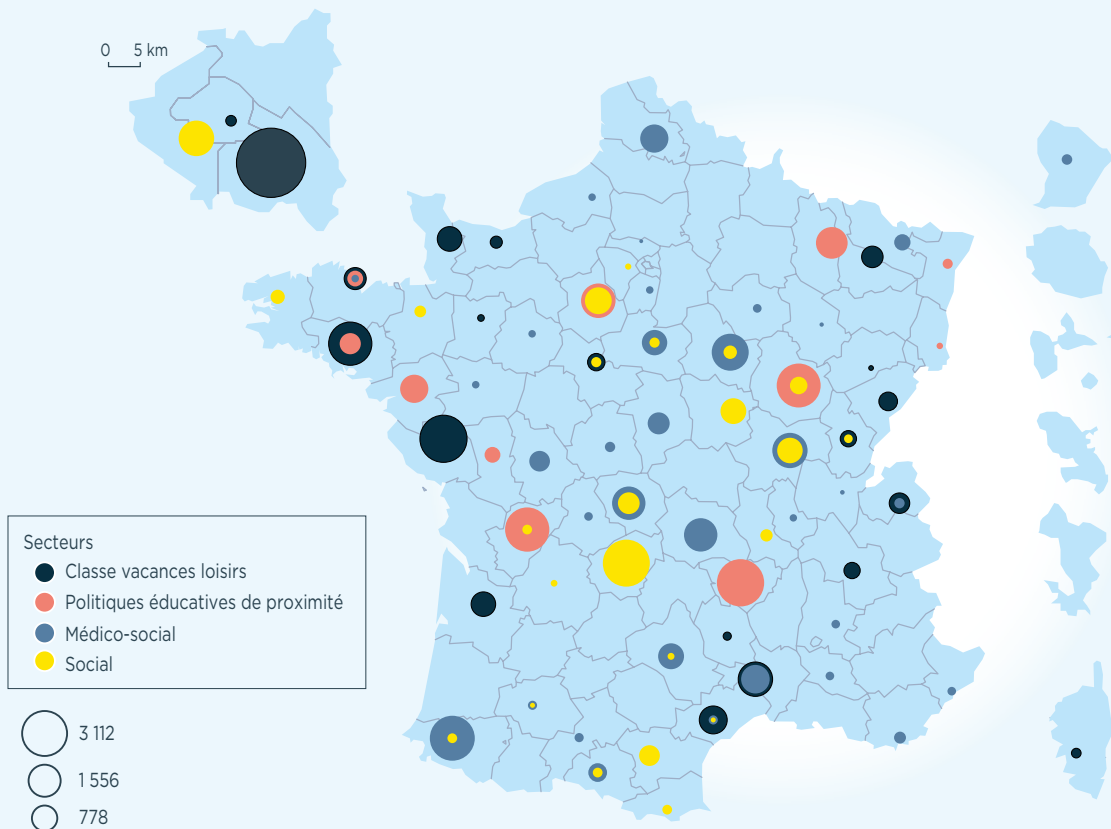
NOUVELLES RÉGIONS	ASSOCIATIONS	ETP	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	%	TOTAL DES PRODUITS	
			2017	2016			SMS	SP
Auvergne-Rhône-Alpes	12	874	64 635	58 624	6 011	10%	58 719	5 916
Bourgogne-Franche-Comté	10	1 352	95 858	94 301	1 557	2%	58 719	5 916
Bretagne	5	828	54 732	53 714	1 018	2%	72 698	23 160
Centre-Val de Loire	7	1 894	136 199	127 244	8 955	7%	45 375	9 357
Corse	2	133	8 977	8 694	284	3%	100 900	35 299
Grand Est	10	653	44 158	43 630	527	1%	7 687	1 290
Hauts-de-France	5	987	66 494	70 427	-3 934	-6%	24 677	19 481
Île-de-France	8	307	24 103	24 226	-123	-1%	57 827	8 667
Normandie	5	339	22 975	22 015	960	4%	14 151	9 952
Nouvelle-Aquitaine	14	1 678	127 178	126 611	567	0%	19 011	3 964
Occitanie	16	1 878	137 375	120 935	16 440	14%	103 891	23 288
Pays de la Loire	5	448	32 292	30 283	2 009	7%	125 779	11 596
Provence-Alpes-Côte d'azur	6	529	33 999	32 353	1 646	5%	25 606	6 686
DOM	3	166	16 918	11 577	5 341	46%	29 178	4 821
TOTAL GÉNÉRAL	108	12 065	865 893	824 635	41 258	5%	699 418	166 475



→ Adultes accompagnés par département

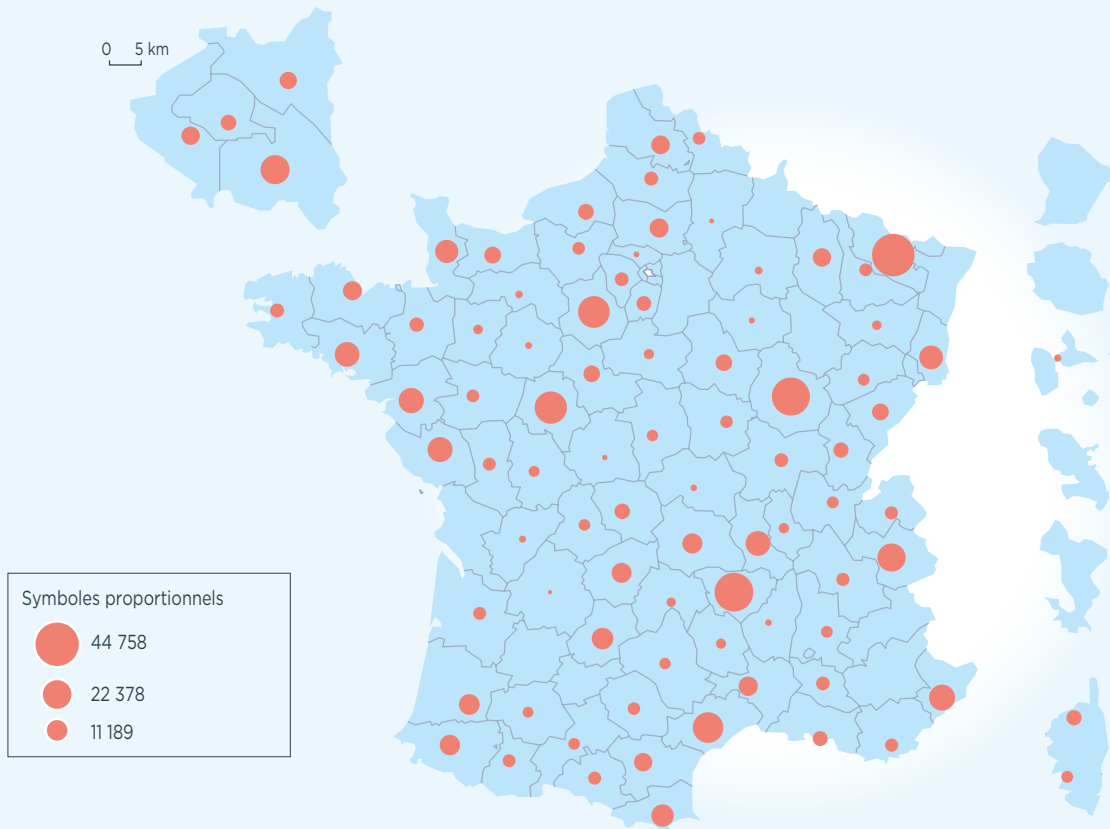


→ Adultes accompagnés par département par secteur d'activité

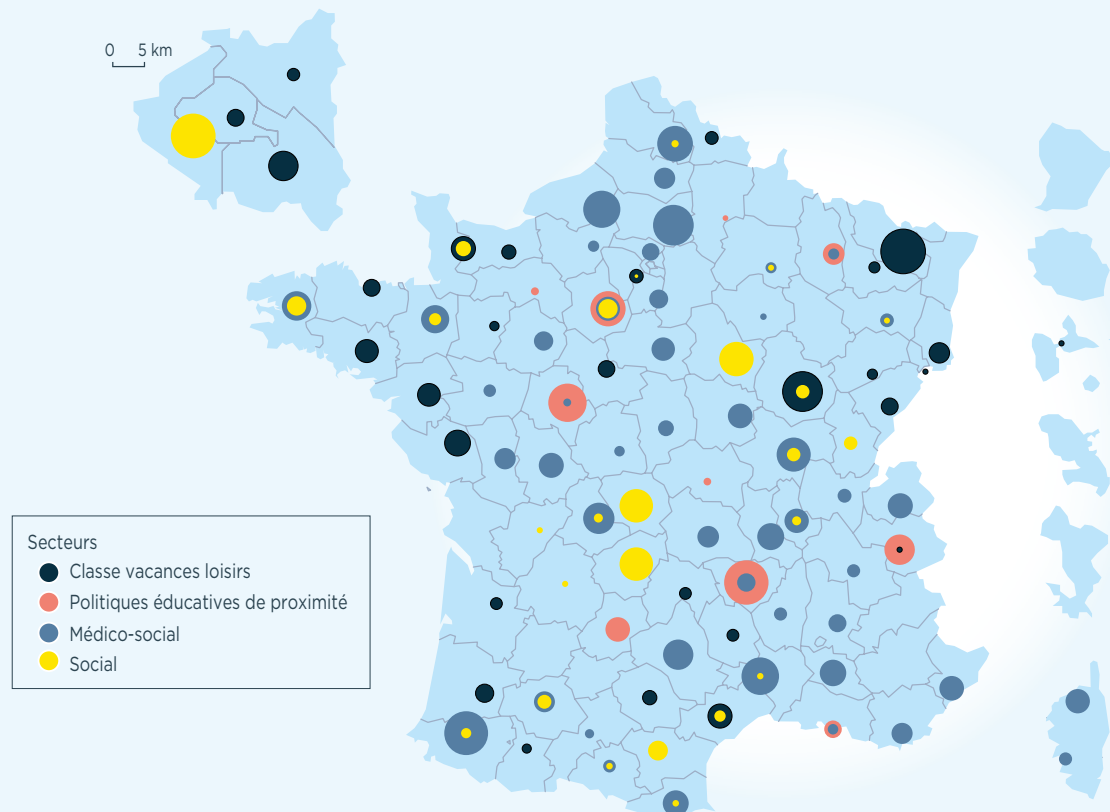


Informations complémentaires

→ Enfants accompagnés par département



→ Enfants accompagnés par département et secteur d'activité





LES PRODUITS PAR RÉGION DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

EN K€

RÉGIONS	NOMBRE D'ASSOCIATIONS	ETS SMS	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	
			2017	2014	MONTANT	%
Bourgogne-Franche-Comté	10	55	72 698	74 870	-2 172	-3%
Bretagne	5	42	45 375	44 409	966	2%
Centre-Val de Loire	7	72	100 900	95 750	5 150	5%
Corse	2	11	7 687	7 247	440	6%
Grand Est	10	64	24 677	25 877	-1 200	-5%
Hauts-de-France	5	37	57 827	56 736	1 091	2%
Île-de-France	8	8	14 151	14 249	-98	-1%
Normandie	5	15	19 011	18 291	720	4%
Nouvelle-Aquitaine	14	99	103 891	100 142	3 749	4%
Occitanie	16	87	125 779	109 531	16 248	15%
Pays de la Loire	5	13	25 606	25 077	529	2%
Provence-Alpes-Côte d'azur	6	27	29 178	27 893	1 285	5%
DOM	3	17	13 919	11 114	2 805	25%
TOTAL GÉNÉRAL	108	628	699 418	664 673	34 745	5%

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Le réseau PEP assure l'accompagnement de plus de 90 000 enfants, adolescents et adultes au travers de l'activité de plus de 850 sites, services et dispositifs sociaux et médico-sociaux.

Son domaine social et médico-social propose des accompagnements diversifiés et modulables tout au long du parcours de vie des personnes et ce, quelques soient les singularités de ces dernières (tous types de handicaps et de troubles) : dépistage précoce, diagnostic, prise en charge ambulatoire, accompagnement éducatif et thérapeutique, accompagnement social, accompagnement dans l'emploi, prise en charge sanitaire en centre de soins et de rééducation fonctionnelle, hôpitaux de jour, etc.

Le réseau PEP s'adresse ainsi aux enfants et aux adolescents (IME, ITEP, IES, CAMSP, CMPP, SESSAD pour tout type de handicap...), aux adultes (EA, ESAT, dispositifs d'emploi accompagné, FH, FO, FAM,

MAS, les services SAVS...) et aux personnes âgées, (EHPAD, MARPA, MAS...) des services de soins infirmiers et d'aide à domicile, etc. Par ailleurs, il gère plus de 70 structures répondant à des besoins relevant de la difficulté sociale, de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

PETITE ENFANCE - ENFANCE-ADOLESCENCE

Avec ses 157 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques-CMPP (dont 84 antennes) et ses 70 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce-CAMSP (dont 33 antennes), le Mouvement PEP constitue notamment le plus important gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France. Il contribue ainsi efficacement, à l'accompagnement des enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire, en promouvant, dès le plus jeune âge, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel par la mise en œuvre d'une démarche résolument inclusive au sein de ses établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Informations complémentaires



MAISONS DES ADOLESCENTS (MDA)

Le réseau gère 5 Maisons des adolescents. Chaque dispositif MDA dispose d'un lieu où les adolescents en mal-être viennent « poser leurs maux ». Ils répondent à leurs attentes, à celles de leurs parents et de nombreux professionnels en relation avec eux. Ce sont des dispositifs s'adressant à des jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'à leurs proches et qui viennent compléter l'offre existante, en permettant de répondre à de nombreux besoins liés à la souffrance psychique de ces derniers (à ne pas confondre avec les troubles psychiques). Le cadre de référence fondateur des MDA est le cahier des charges de 2005, les principes et modalités pratiques énoncés dans ce document, ont fortement contribué au développement des MDA, et crée l'impulsion nécessaire pour construire des partenariats multiples et pluridisciplinaires autour de ce dispositif. Une MDA « de taille moyenne » reçoit environ 700 à 1.000 jeunes par an (la plupart reviennent 2 ou 3 fois à la MDA) et environ 150 à 250 parents (souvent plusieurs fois, et d'autant plus si ces parents participent à « un groupe de paroles »).

En 2017,
le Mouvement des
PEP a adopté son
5^e projet fédéral
(2018-2022)

ADULTES

Grâce à une évaluation permanente et une mise en réseau réelle, les associations gestionnaires PEP adaptent leurs structures pour répondre aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la personne accompagnée en impulsant une politique qui se met en œuvre à travers l'accès au droit commun garant de l'appartenance à la société. Le réseau PEP s'attache notamment à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au travers des centres de formation d'apprentis spécialisés (CAF-S), de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, d'un CAP emploi, de 4 entreprises adaptées (EA) et 39 établissements d'aide par le travail (ESAT) dont ses associations assurent la gestion, en s'appliquant à développer les dispositifs « hors les murs », pour une société toujours plus ouverte et inclusive. Le réseau PEP s'implique par ailleurs dans le développement des solutions d'hébergement pour les adultes en situation de handicap, au travers de sa gestion de 41 foyers.

ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT AU PARCOURS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2014 et 2015, la Fédération Générale des PEP a mené une vaste « recherche-action » portant sur l'adaptation de l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap, avec le soutien

de la Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Cette étude réalisée sur 14 territoires (14 associations départementales gestionnaires de près de 200 établissements médico-sociaux impliqués) a contribué à la compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'articulation des différents accompagnements médico-sociaux, mais aussi sanitaires, éducatifs, socio-éducatifs, de loisirs, etc. dans le but de favoriser la mise en place, le suivi et l'évaluation de parcours individualisés de personnes en situation de handicap et favoriser les coopérations entre les acteurs. Au travers de ce travail d'expérimentation, le réseau PEP poursuit résolument son engagement dans l'accompagnement de l'évolution de l'activité de ses établissements et services, vers un réel « décloisonnement » et d'une meilleure mobilité des usagers, dans une logique de déploiement de « dispositifs globaux d'accompagnement » dotés de « plateaux techniques coopératifs », qui permettront de fédérer leurs prestations avec ceux assurés par d'autres institutions. L'une des conclusions majeures du rapport de recherche présenté à l'occasion des Rencontres PEP 2015 à Paris, souligne notamment l'importance d'un équilibre dans le processus de coordination, entre l'implication des personnes accompagnées et de leurs familles et de celles des institutions et des professionnels. Un équilibre difficilement atteignable selon l'importance du capital (dont les fortes disparités sont par ailleurs soulignées) social, culturel, économique...des personnes concernées.

En ce sens et sur la base de ces résultats, le Mouvement des PEP a adopté son 5^{ème} projet fédéral (2018-2022). en faisant de l'émancipation et du renforcement des capacités des personnes, un objectif central de sa stratégie pour la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive.

SENIORS

Le réseau PEP s'est développé historiquement en direction de l'enfance et de l'adolescence. Puis, dans un contexte de difficultés des jeunes dans leur transition vers l'emploi, notre réseau a su s'adapter pour répondre à ce besoin, dans un premier temps de manière à proposer des places en ESAT à ces jeunes adultes reconnus travailleurs handicapés, aujourd'hui des dispositifs d'accompagnement dédiés. Dans cette même logique d'accompagnement tout au long de la vie, le réseau PEP a ouvert ces dernières années son activité en direction des personnes âgées, par la création d'EHPAD dont les plus récents proposent des places réservées pour les personnes vieillissantes en situation de handicap, la création de MARPA en milieu rural... Le réseau PEP intervient également dans les dispositifs de prévention des risques de chutes, dans la rééducation post-traumatique liée à ces dernières, et a su produire des technologies de pointe pour y répondre. Les PEP interviennent également dans le cadre de dispositifs d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

LES PRODUITS PAR RÉGION DU SECTEUR PROPRE

EN K€

RÉGIONS	NOMBRE D'ASSOCIATIONS	ETS SP	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	
			2017	2014	MONTANT	%
Auvergne-Rhône-Alpes	12	27	5 916	5 138	778	15%
Bourgogne-Franche-Comté	10	85	23 160	19 431	3 729	19%
Bretagne	5	38	9 357	9 305	52	1%
Centre-Val de Loire	7	150	35 299	31 494	3 805	12%
Corse	2	5	1 290	1 447	-156	-11%
Grand Est	10	28	19 481	17 753	1 728	10%
Hauts-de-France	5	10	8 667	13 691	-5 025	-37%
Île-de-France	8	11	9 952	9 977	-25	0%
Normandie	5	9	3 964	3 724	240	6%
Nouvelle-Aquitaine	14	32	23 288	26 469	-3 182	-12%
Occitanie	16	49	11 596	11 403	193	2%
Pays de la Loire	5	27	6 686	5 206	1 480	28%
Provence-Alpes-Côte d'azur	6	7	4 821	4 460	361	8%
DOM	3	2	2 999	463	2 536	548%
TOTAL GÉNÉRAL	108	480	166 475	159 962	6 513	4%



LES ACTIVITÉS DU SECTEUR PROPRE

→ Droit aux vacances

Les PEP qui gèrent 67 centres de vacances ont permis en 2017 à plus de 15 000 enfants de partir en colonie de vacances (sportives, culturelles, scientifiques...). L'enquête de satisfaction nationale 2017 a montré que plus de 91% des enfants étaient satisfaits de leurs séjours et que dans le même temps, plus de 91.2 % des parents ont trouvé le séjour bénéfique ou très bénéfique pour leurs enfants : autonomisation, découverte de nouveaux territoires... (Enquête nationale 2017 source Sphinx).

→ Classes de découvertes : l'école autrement

Les PEP, mouvement complémentaire de l'école, sont un acteur historique de l'organisation de classes de découvertes en partenariat avec les enseignants. En 2017, 87 000 enfants sont partis en classes de découvertes avec les PEP. Les classes de découvertes se déroulent dans nos centres PEP avec des professionnels permanents qui assurent la mise en place d'activités pédagogiques et éducatives pour apprendre autrement et mettre en application les savoirs scolaires. Ce savoir-faire est reconnu aussi bien par les enseignants que les enfants (en 2017, pour 98 % des enseignants, la classe de découvertes a répondu à leurs attentes). (Enquête nationale 2017 source Sphinx).

Informations complémentaires



→ Classes de découvertes des métiers

Les PEP organisateur majeur de classes de découvertes en France ont créés de nouvelles thématiques en lien avec l'éducation nationale et les enseignants à savoir les classes de découvertes des métiers. L'objectif est de permettre aux enfants de collège (4ème ou 3ème) de découvrir de nouveaux métiers éloignés de leur quotidien cela afin de leur donner envie de s'impliquer dans leur orientation.

→ Séjours Vacances Scolarité (VaSco)

Les PEP permettent à des dizaines de milliers de jeunes de profiter de vacances collectives (colonies ou accueils de loisirs). Depuis 2005 les PEP développent des séjours innovants reconnus par l'Éducation Nationale qui permettent à des enfants (en lien fort avec les parents) de préparer leur rentrée tout en profitant de la fin des vacances pour découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités, expérimenter la mobilité... L'objectif des VaSco est de favoriser l'inclusion sociale et scolaire de tous les enfants en contribuant à l'égalité des chances et en valorisant l'image de l'école. Les matinées sont consacrées aux apports méthodologiques pour mieux comprendre l'école tandis que les après-midi sont l'occasion de se divertir tout en favorisant l'autonomie, la socialisation et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes : ateliers culturels, sportifs, grands jeux,...

→ Séjours adaptés et en inclusion

Les PEP accueillent chaque année des enfants et jeunes en situation de handicap dans des séjours de vacances ordinaires favorisant ainsi la rencontre avec l'autre, le vivre ensemble, l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des différences... Les PEP développent également des offres de séjours de vacances adaptés pour enfants et adultes en situation de handicap. Le départ en vacances, comme l'accès aux loisirs, étant un droit pour chaque personne.

→ Séjours familles dans le cadre du tourisme social

En 2017, 1300 familles sont parties avec les PEP. Le tourisme famille c'est permettre à tous et notamment à ceux qui ne partent pas ou plus de bénéficier de vacances et le temps d'une semaine ou de quelques jours de s'évader du quotidien. Les PEP accompagnent ces familles au montage de dossier de financements en partenariat avec d'autres associations comme les Restos du Cœur et avec les pouvoirs publics (dont la CAF). Les vacances sont un droit aussi bien pour les enfants que pour les familles.

→ Accueils de loisirs péri et extrascolaires

Les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. Ils comptent aujourd'hui plus de 200 accueils de loisirs sans hébergement (extrascolaire) et accueils de loisirs associés à l'école (périscolaire). Le respect du rythme de l'enfant, l'implication des parents, l'apprentissage de la vie en collectivité mais aussi l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers sont au cœur du projet éducatif des PEP afin de favoriser la continuité éducative pour tous.

→ Développer l'accès à des loisirs choisis pour tous

Depuis Février 2017, la Fédération Générale des PEP conduit une recherche action visant à identifier les processus limitant ou favorisant l'expression des désirs et aspirations des personnes en situation de handicap et la mise en œuvre de réponses adaptées et individualisées correspondant à ces aspirations. Elle s'appuie sur l'analyse croisée des dispositifs PEP existant, développés en relation avec leurs partenaires, et des données recueillies dans le cadre d'entretiens auprès de familles, de personnes concernées (enfants, jeunes, adultes) et de professionnels, partenaires associatifs et responsables de structures de loisirs. L'objectif de cette analyse croisée des entretiens et des monographies est de dégager des préconisations visant à proposer et expérimenter un modèle de plate-forme polymorphe d'accompagnement global intégrée aux territoires, favorisant l'émergence des aspirations des personnes en situation de handicap.

Quatre associations départementales (PEP Eure et Loire, PEP Manche, PEP Ariège et PEP Tarn) ont été choisies comme terrain d'enquête, en raison du caractère multi partenarial et intégré aux territoires des dispositifs d'accès aux loisirs ou des pôles ressources qu'elles ont développé. Les données recueillies sur ces quatre départements seront comparées à celles recueillies auprès d'une cinquième association (Pep Rhône) ayant mis en œuvre des actions d'inclusion en milieu ordinaire, sans dispositif spécifique.

Sur les cinq départements, 82 entretiens ont été conduits par des étudiants en Master à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et à l'Institut National Supérieur du Handicap et de l'Éducation Adaptée (INS HEA), sous la direction du coordinateur scientifique de la FG PEP, en relation avec les Professeurs de ces deux établissements. L'Association Prisme a été chargée de réaliser les monographies des 4 territoires terrains d'enquête.

Cette recherche action a reçu le soutien de la Caisse Nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et de la Direction à la Jeunesse à l'Éducation Populaire et la Vie associative (DJEPVA) et bénéficie également de la participation au comité de pilotage de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et du Comité Interministériel au Handicap (CIH). Un comité scientifique suit les travaux.

→ Ateliers relais PEP

Les 6 ateliers relais PEP sont prévus pour un accueil de six semaines, l'objectif étant de provoquer une reprise de la scolarité des collégiens en voie de déscolarisation dans un cadre de relations sociales apaisées. L'emploi du temps des élèves se divise en deux temps : la matinée est le plus souvent réservée à l'enseignement dispensé par des professeurs de collège ou d'école. Les activités de l'après-midi sont destinées à encourager la lecture, à promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sportives, sociales et économiques.

En 2017,
87 000 enfants
sont partis
avec les PEP
en classes de
découvertes



→ Accompagnement des enfants malades ou accidentés par les services d'assistance pédagogique à domicile

Le réseau PEP, assure la coordination et la mise en œuvre de l'assistance pédagogique à domicile dans 85 départements. En mettant à disposition des enseignants issus, dans la mesure du possible, de l'établissement de l'élève éloigné ponctuellement de l'école, il participe ainsi activement au maintien de la continuité d'une scolarité de qualité pour plus de 8 000 enfants malades ou accidentés par an.

→ Accompagnement des mères lycéennes

Les PEP mettent en place depuis 2014 le Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes. L'objectif est de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et mères et de lutter contre les risques de décrochage social et scolaire.

→ École de la deuxième chance (E2C)

Les PEP gèrent une école de la deuxième chance (E2C) qui permet à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer une école dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle. Les bénéficiaires peuvent ainsi trouver le chemin de l'emploi ou s'inscrire dans une nouvelle démarche de formation.

→ Allo Écoute Ado – Allo Écoute Parents

Les PEP ont développé deux services d'écoute en direction des adolescents et des parents. Le premier permet de lutter contre le mal-être des jeunes, de prévenir les situations à risque et notamment le suicide. Le second apporte des conseils aux parents lorsque des difficultés relationnelles avec leurs enfants apparaissent ou lorsqu'ils repèrent des difficultés chez leurs enfants. Il s'appuie sur un réseau de partenaires très développés qui permet, au-delà de l'écoute, d'orienter les publics vers les professionnels les plus pertinents pour construire un accompagnement et une réponse dans le temps. (PEP 43)

→ Plan Local d'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Ce dispositif vise, par une approche locale, l'accès à l'emploi des personnes en grandes difficultés dans le cadre de parcours individualisés. C'est un outil local de mise en cohérence des actions d'insertion, de formation ou d'accompagnement social menées par les différents acteurs de terrain. Il vise particulièrement les personnes en situation d'exclusion durable du marché de l'emploi : chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA, les personnes en difficultés professionnelles et sociales liées à la famille (éclatement familial), au logement (SDF), à la santé (maladie, dépendance...) et les personnes en situation de marginalisation sociale (jeunes en graves situations d'échecs). (PEP78)

→ Développement du secteur petite enfance PEP

Depuis près de 10 ans, les PEP s'investissent dans le domaine de la petite enfance en lien avec leurs valeurs et leur vision de l'éducation. 36 structures PEP existent aujourd'hui et accueillent environ 2 557 enfants. Ces structures (crèches, micro-crèches, multi-accueils...) peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants en situation de handicap. Dans le cadre d'un accueil ordinaire, ces projets permettent l'inclusion sociale d'enfants en situation de handicap et offrent un temps de répit aux familles. Parfois adossées à des structures spécialisées les équipes sont étayées par des professionnels spécialisés qui travaillent en étroite partenariat avec les structures qui suivent ces enfants (CAMSP, SESSAD, Services hospitaliers, SAFEP...). Les PEP développent également des dispositifs passerelles et des dispositifs d'inclusion en structures petite enfance.

→ Accompagnement à la parentalité

Les PEP dans chaque action mettent en avant le rôle éducatif primordial des parents et la nécessaire co-construction des projets et dispositifs en lien étroit avec eux. Les PEP mettent aussi en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement à la parentalité. En 2017, 25.000 parents ont été accompagnés, que ce soit dans le cadre de LAEP (Lieux d'Accueil et Enfants Parents), des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, des dispositifs d'accompagnement de l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, et bien d'autres. En lien avec les orientations de la CNAF, les PEP s'engagent fortement sur ce secteur porteur d'innovation sociale vers une société plus inclusive. Un outil de capitalisation et de valorisation des actions a été développé par la Fédération Générale des PEP : « Être parent, actions et dispositifs partenariaux à développer dans les territoires pour répondre aux besoins des familles ».

→ Actions 1001 Territoires

Les PEP se sont associés à 17 autres acteurs de l'éducation pour favoriser la mobilisation des parents dans les parcours de leurs enfants. Les actions 1001 Territoires visent à construire des coopérations de ces acteurs de l'éducation en direction des familles les plus éloignées de l'école, à permettre l'expression de ces familles et les rendre acteurs.

En 2017,
25 000 parents
ont été
accompagnés

Informations complémentaires



→ Lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisation

La Fédération Générale des PEP, membre du comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme participe à de nombreux projets de lutte contre l'illettrisme : Gestion de CRIA (PEP 18 - PEP 36) Animation d'ateliers de lutte contre l'illettrisme (PEP 03- PEP28) Prix littéraire (PEP 42, PEP 78) Édition d'ouvrages dans le cadre de la prévention contre l'illettrisme (PEP 57), Actions Éducatives Familiales (AEF). Les PEP 46 proposent des ateliers atelier de lecture et écriture aux parents d'enfants du voyage accompagnés dans le cadre du dispositif de Médiation scolaire.

→ Réussite éducative

Les PEP ont été signataires, dès 1992, de la première charte de l'accompagnement scolaire. Dans cette logique les PEP s'inscrivent dans des dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux (CEL), les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou encore les actions dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Par exemple, dans le cadre du plan de cohésion sociale de la ville de Toulouse, les PEP 31 portent actuellement un dispositif de « Réussite Éducative » tout en gérant un ENAF (espace d'accueil des Élèves Nouvellement Arrivés en France) pour éviter le repli communautaire, rendre les familles confiantes dans les activités collectives et associer parents et enfants dans les mêmes projets.

→ Accompagnement à la scolarité

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. 9 associations proposent un accompagnement aux activités culturelles, 25 associations gèrent un accompagnement scolaire, et chaque année c'est plus de 20 000 enfants qui sont accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de 5 000 enfants pour l'aide aux devoirs et plus de 18 000 pour l'accès aux activités culturelles.

→ Dispositifs « Devoirs faits »

Les PEP se sont engagés dans le dispositif « Devoirs faits » déployé par le MEN aux bénéfices des collégiens. Avec l'appui de nos associations, les bénéficiaires sont aidés à réaliser leurs devoirs et leçons dans l'enceinte du collège, permettant ainsi une meilleure égalité d'acquisition pour tous. FACE PEP élabore une formation en direction des intervenants de cette nouvelle activité.

→ Centre Socio-Culturel (CSC) et Espace de Vie Sociale

Les PEP 28 gèrent deux centres socio-culturels. Ils permettent d'avoir une réponse globale aux besoins d'appui des familles et d'animer la vie d'un quartier en réservant une large place d'expression des habitants dans les choix du projet. Les actions répondent aux besoins des enfants et jeunes, au développement d'activités de loisirs et de culture, aux actions intergénérationnelles... Des EVS sont en cours de développement sur les territoires de plusieurs autres associations PEP.

→ Vers une continuité éducative : suivi des PEDT et préparation du plan mercredi

Les PEP se sont mobilisés pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires (mise en place des TAP, des accueils périscolaires, formation des bénévoles, mise en place d'outils éducatifs...) sur tous les territoires en lien avec les collectivités, l'éducation nationale, les Caisses d'Allocations Familiales, les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, les parents... Elle poursuit les activités liées aux PEDT dans les territoires qui maintiennent la semaine de 4,5 jours. Les associations PEP préparent le nouveau dispositif dit « Plan mercredi » qui sera mis en place pour la rentrée 2018 pour les communes repassées à la semaine de quatre jours.

→ Des parcours civique et citoyen pour tous

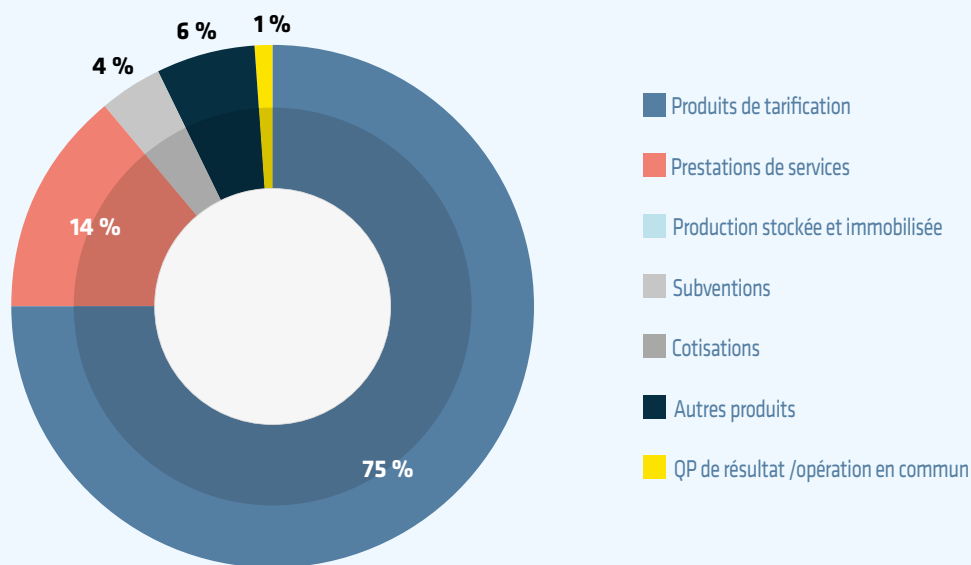
Le contexte politique, social et économique amène aujourd'hui la Fédération Générale des PEP et son réseau d'associations territoriales à réaffirmer sa mobilisation pour poursuivre et amplifier son action civique et citoyenne sur l'ensemble des temps éducatifs, sociaux et médico-sociaux ; l'émancipation et la citoyenneté étant au cœur des actions PEP tout au long de la vie. Une plaquette a été réalisée à ce sujet et des actions de capitalisation et de valorisation des actions du réseau PEP.

Plus de
20 000 enfants
sont accompagnés
chaque année
par les PEP

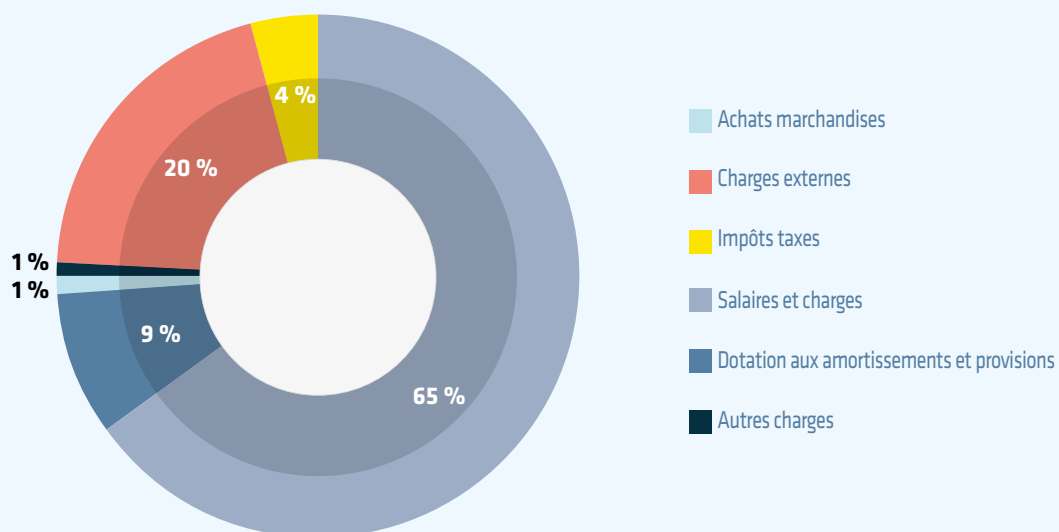


RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES D'EXPLOITATION

→ Répartition des charges d'exploitation



→ Répartition des produits d'exploitation

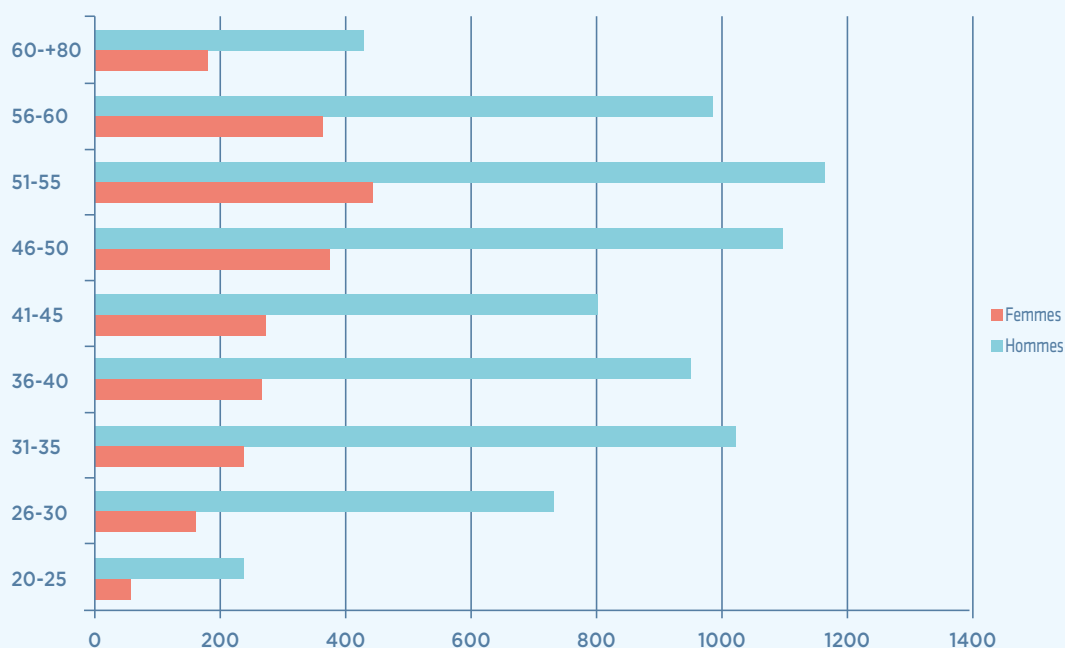


Informations complémentaires

Le poste salaires et charges représente 546 M€ soit 65% des charges d'exploitation pour un effectif global de 20 157 salariés soit 12 090 équivalents temps plein au 31 décembre 2017. Le secteur social et médico-social emploie 15 287 personnes pour un équivalent temps plein de 10 533 personnes et le secteur propre 4 870 personnes pour un équivalent temps plein de 1 557 personnes. Le nombre de personnels mis à la disposition ou affectés recensés en 2017 s'élève à 874.

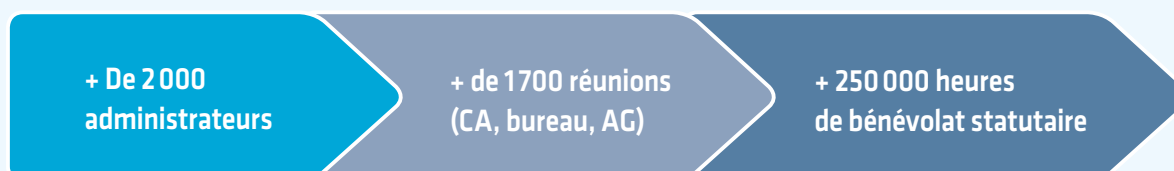
La répartition est de 75 % de femmes et 25 % d'hommes. L'âge moyen est de 44 ans.

LES ADMINISTRATEURS, LE BÉNÉVOLAT



ET LES PERSONNELS MIS À DISPOSITION OU AFFECTÉS

→ Le bénévolat statutaire



Le réseau PEP fait appel à de nombreux bénévoles et de militants qui interviennent directement dans certaines actions, aux côtés des salariés. Un premier recensement du bénévolat autre que statutaire a été réalisé et fait apparaître plus de 108.000 heures réalisées.

LES PEP

La force d'un réseau associatif national, les convictions d'un mouvement engagé, pour le droit et l'accès de tous : à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.



Fédération Générale des PEP
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org
www.lespep.org